

# Réforme

HEBDOMADAIRE PROTESTANT D'ACTUALITÉ

## Une Europe à relancer



**L**e 17 avril dernier, Emmanuel Macron a voulu, devant les députés européens réunis au Parlement, à Strasbourg, relancer le chantier de l'Europe, en se fondant sur le concept de « convergence de la zone euro ».

Devant la montée des populismes en Hongrie et en Pologne et le vote du Brexit, le drapeau bleu et jaune est en effet en berne. Est-il possible de relancer l'UE ? Comment ? Les Britanniques vont-ils vraiment divorcer ? **P. 2-3**

### GRAND ENTRETIEN

#### La France et l'immigration

Le démographe François Héran lutte contre les idées reçues

P. 4-5

### BIBLE & ACTUALITÉ

#### La naissance, une promesse

Le regard d'un pasteur sur la popularité du *royal baby*

P. 14

### BIOÉTHIQUE

#### Accepter ou s'opposer

Joël Ceccaldi interroge la notion de consentement

P. 15

## SPÉCIAL VACANCES 2018



P. 8 À 11



## ÉDITORIAL



Antoine Nouis

## Antisémitisme

Plus de trois cents personnalités ont signé un manifeste « contre le nouvel antisémitisme », texte qui fait polémique, car certains y voient une stigmatisation des musulmans. Le débat est intéressant, car les deux positions se défendent. Il est vrai qu'une partie de l'antisémitisme de notre pays est alimenté par le discours islamiste, mais il est aussi vrai que la majorité des musulmans est pacifique et que c'est une erreur de laisser penser qu'une religion puisse se réduire à ses extrémistes.

Il reste que les actes antisémites sont une infamie et une honte. Les juifs sont comme les oiseaux que l'on embarquait dans les sous-marins avant que l'on sache régénérer l'air ; quand il donnait les premiers signes d'asphyxie, il était temps de remonter à la surface. Le malaise des juifs qui se sentent en insécurité dans certains quartiers est un marqueur inquiétant.

Si j'étais musulman, je prendrais au sérieux la demande de travailler les versets du Coran qui prêtent le flanc à une lecture antisémite, mais je suis chrétien et je n'oublie pas que dans l'Histoire l'antijudaïsme de ma tradition religieuse a été autrement plus virulent et destructeur que l'antijudaïsme musulman.

Si l'antisémitisme est une faute – il n'est jamais juste de juger un prochain à partir de ses origines – en christianisme, il est en plus une erreur, car la singularité de notre foi est d'être liée à sa racine juive. Quand on se coupe de sa racine, on risque d'être emporté par le premier coup de vent !

L'apôtre Paul a souvent souffert de l'opposition de la synagogue à sa mission, cela ne lui a pas ôté la lucidité d'écrire dans l'épître aux Romains : « Je souhaiterais être moi-même anathème, séparé du Christ, pour mes frères, les gens de ma parenté selon la chair, eux qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses, les pères, et de qui est issu, selon la chair, le Christ. »

Avec lui je veux dire : « Amen ! » ■

Cet éditorial est en vidéo sur le site : [reforme.net](http://reforme.net)

**EUROPE.** Emmanuel Macron a plaidé devant les députés européens pour une relance du projet

## L'Europe en mal de co

Le terme « convergence » pourrait résumer les propositions économiques européennes du président français. Emmanuel Macron milite pour davantage de convergence sociale et fiscale en Europe. Après avoir réussi à amender la directive « travailleurs détachés », le chef de l'État propose désormais d'harmoniser progressivement l'impôt sur les sociétés d'ici à 2020. Paris souhaite fixer une fourchette de taux qui engagerait les États membres et qui conditionnerait l'accès aux fonds européens.

Les taux d'imposition sur les sociétés entre des pays comme l'Irlande et la France varient du simple au triple. En bref, un pays qui ferait du dumping fiscal ne pourrait pas bénéficier des fonds européens pour ses régions. Le président français, dans son discours à la Sorbonne, en septembre dernier, souhaitait également la mise en place d'un salaire minimum en Europe et des niveaux de cotisations sociales beaucoup moins disparates. Ainsi réclamait-il une plus grande intégration économique de la zone euro.

## Zone monétaire

À Strasbourg, le 17 avril, Emmanuel Macron s'est montré plus prudent devant des parlementaires que devant les universitaires, apparaissant moins précis sur les modalités d'une transformation de la gestion économique de cette zone monétaire. La philosophie n'a cependant pas changé. L'Élysée confirme sa volonté de voir créé un budget de la zone euro piloté par un ministre des Finances et contrôlé par un Parlement composé des députés des pays membres de la zone euro. Ce budget pourrait être alimenté par une taxation des géants du numérique ou par des taxes environnementales. Il permettrait de combler le fossé économique qui existe entre les pays du sud de l'Europe et ceux du Nord, source de déstabilisation de l'économie du continent.

La crise de la zone euro en 2011 est en partie née de l'absence de mécanisme de solidarité entre pays riches et pays en difficulté. Cette idée d'un transfert accru entre le Nord et le Sud du continent constitue un point d'achoppement entre Berlin et Paris, selon Rémi Bourgeot, économiste, chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques. « Il existe un clivage difficilement dépassable pour l'instant. D'une part, la vision française qui consisterait à approfondir la zone de manière structurelle et, de l'autre, la vision allemande partagée par la plupart des pays du nord de l'Europe, qui privilégient un durcissement des contrôles tout en restant dans tous les cas assez opposés à l'accroissement de la soli-



darité financière et surtout à toute idée de transferts systématiques entre pays au sein de la zone, en particulier du Nord vers le Sud », décrit le chercheur.

La France plaçait énormément d'espoir dans cette réforme de la zone euro. Les résultats des élections allemandes ont mis à mal cette vision d'une Europe plus solidaire entre États. « Avec la montée de l'extrême droite (AfD), entraînant un affaiblissement marqué des partis de gouvernement, notamment du bloc conservateur (CDU-CSU) et des sociaux-démocrates (SPD), la crise politique a suspendu toute forme de négociation européenne sur la zone euro », poursuit Rémi Bourgeot.

### « Le meilleur moyen de lutter contre les populistes en Europe passe par une plus grande lisibilité des institutions politiques »

L'extrême droite allemande a fait en effet campagne sur le refus de toute implication budgétaire allemande dans la zone euro. Pour l'AfD, les contribuables allemands ne sont pas là pour aider les citoyens grecs. Un compromis est-il encore possible entre Berlin et Paris ? Les sociaux-démocrates allemands qui ont intégré le gouvernement

de la chancière pourraient œuvrer en faveur d'un compromis. Le nouveau ministre des Finances n'a pas totalement fermé la porte : « Toutes les propositions du président Macron sur la zone euro ne pourront pas être suivies », indiquait Olaf Scholz. La France est prête à augmenter sa part dans le budget de l'Union européenne à partir de 2021, comme gage de bonne volonté aux yeux de Berlin.

Devant les députés européens, Emmanuel Macron a appelé à défendre fermement « une souveraineté européenne réinventée » face à la tentation « autoritaire dans certains pays ». En bref, le président français peste contre la montée des égoïsmes nationaux et la remise

en cause des valeurs de l'Union européenne, axées sur la défense des droits humains et celle de l'État de droit. La Hongrie de Viktor Orbán et la Pologne gouvernée par les nationalistes du PIS sont visées. Le président français milite pour une plus

grande intégration politique où l'intérêt européen primerait sur les égoïsmes nationaux. Le meilleur moyen de lutter contre les populistes en Europe passe par une plus grande lisibilité des institutions politiques. Emmanuel Macron plaide pour la mise en place de listes transnationales pour les élections européennes qui auront lieu en 2019. Les candidats



de l'UE, confronté à la montée des populismes.

# Convergence



© ELIXANDRO CEGARRA MAXPPP

**L'appel d'Emmanuel Macron à une souveraineté européenne réinventée sera-t-il entendu ?**

à la députation européenne devraient ainsi se positionner politiquement non pas en fonction de leur pays d'origine mais à partir de leur vision de l'Union européenne. Ces députés transnationaux reprendraient dans un premier temps les 73 places laissées vacantes par les députés européens britanniques. Emmanuel Macron veut également resserrer l'exécutif en supprimant la moitié des postes de commissaires. La Commission européenne ne compterait que 15 membres contre 30 aujourd'hui.

En février dernier, le Parlement européen a rejeté formellement l'idée de listes transnationales. Emmanuel Macron ne veut pas pour autant renoncer à ce projet institutionnel. En attendant une réforme hypothétique de la zone euro, il désire que la gestion de la crise migratoire par l'Union européenne puisse devenir un contre-exemple des politiques menées par la Pologne ou la Hongrie sur cette question.

## Gérer la crise migratoire

Emmanuel Macron estime en effet que l'accueil et l'intégration des réfugiés par les collectivités locales puissent être pris en charge par un programme européen dédié. Un soutien financier spécifique leur permettrait de mener à bien leurs initiatives en faveur de ces populations en demande de nouveaux lieux où s'implanter.

Pour le chef d'État, il faut sortir des blocages du règlement de Dublin, qui désigne quel pays a la responsabilité de traiter une demande d'asile faite en Europe. Ce dispositif décrié confie presque toujours cette obligation à l'État de première entrée dans l'UE, faisant peser une charge démesurée sur des pays comme la Grèce et l'Italie.

Ce volontarisme sur la question migratoire pourrait intéresser Berlin et permettre de débloquer certaines négociations sur une réforme de la zone euro avec la chancelière. « Les Allemands veulent une réforme de l'Union européenne mais ils sont surtout intéressés par une réforme de Schengen, de l'Europe de la défense, du règlement de Dublin », explique Yves Bertoncini, ancien directeur de l'Institut Jacques-Delors, président du Mouvement européen, association chargée de faire connaître les enjeux européens.

Le président français devra se montrer cependant patient, selon Yves Bertoncini : « On peut donner crédit à Emmanuel Macron d'afficher sa vision, d'essayer d'emmener les autres pays européens. Mais lorsqu'il dit "après tout qui m'aime me suivent", je ne suis pas sûr que ce soit bien réfléchi. Il va falloir être un peu plus subtil pour faire avancer ses idées. » ■

PIERRE DESORGUES

## La campagne du Brexit continue

**Il reste six mois pour négocier le Brexit. Avant la fin du mois d'octobre 2018, Londres et Bruxelles doivent se mettre d'accord sur les détails du divorce.**

« Il y a toujours des difficultés et des risques d'échec », a affirmé, sur le plateau de France 2, Michel Barnier, le négociateur en chef pour l'UE. À ce jour, 75 % du processus a été négocié, mais les 25 % restant sont des « sujets graves, notamment la question irlandaise ».

L'union douanière reste en effet l'une des plus grandes pierres d'achoppement. La Première ministre britannique, Theresa May, veut la quitter afin de permettre au Royaume-Uni de signer ses propres accords commerciaux après la sortie de l'UE. Mais cette hypothèse crée une grande incertitude autour de la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord.

## Retour de frontière

Après le Brexit, cette séparation, qui est aujourd'hui complètement virtuelle, sera le seul point de contact et de passage terrestre entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. La circulation des personnes et des biens pourrait donc être soumise à des contrôles.

Le retour d'une frontière en dur réveille les cauchemars des « Troubles », cette guerre civile entre catholiques républicains et protestants unionistes qui a fait plus de 3 500 morts de 1969 à l'accord du Vendredi saint, signé le 10 avril 1998.

Bruxelles, Londres et Dublin veulent tous l'éviter, mais les manières d'y parvenir divergent fondamentalement. Theresa May avait proposé deux solutions : un « partenariat douanier » permettant au Royaume-Uni de collecter les frais de douane au nom de l'UE ou bien une « procédure simplifiée » pour le passage aux douanes permettant à des « marchands de confiance » d'enregistrer leurs biens en avance.

Mi-avril, Bruxelles a rejeté ces deux solutions. En début d'année, la Commission européenne avait proposé la sienne : la création d'« un espace réglementaire commun » incluant l'UE et l'Irlande du Nord. Début mars, Theresa May l'avait refusé : « Ce projet nuirait au marché commun britannique et menacerait l'intégrité constitutionnelle du



© MARIE BILLON

**Un bus rouge a fait le tour du pays, pour dénoncer le coût du Brexit**

Royaume-Uni en créant une frontière douanière et réglementaire en mer d'Irlande, et aucun Premier ministre britannique ne l'acceptera. » Les unionistes du DUP, le parti nord-irlandais, qui permet aux conservateurs d'avoir une majorité absolue au Parlement, ne supporteraient pas que la province soit traitée de manière différente de la Grande-Bretagne.

La solution reste donc à trouver. Les Lords, eux, ne sont pas de cet avis. Fin avril, la Chambre haute a infligé une défaite au gouvernement en votant en faveur d'un amendement ouvrant la voie à une autre possibilité : ne pas quitter l'union douanière.

Downing Street reste ferme : « L'objectif du gouvernement est toujours le même : sortir de l'union douanière. » Le contraire serait « trahir » le Brexit, selon les eurosceptiques. « Le Brexit n'aurait plus beaucoup de sens », a même estimé Boris Johnson, le ministre des Affaires étrangères, farouche partisan de la sortie de l'UE.

## L'impasse

Cette impasse gouvernementale galvanise les europhiles. Mi-avril, ils ont officiellement lancé la « seconde campagne du Brexit ». « Dans une démocratie, on a le droit de changer d'avis », affirme Tom Brake, député centriste. D'autant plus que maintenant, nous savons combien va coûter le Brexit au pays : 2 000 millions de livres par semaine, selon les chiffres du gouvernement qu'ils n'ont pas voulu rendre publics. »

Un bus rouge (photo) a même fait le tour du pays en février avec ce chiffre écrit en gros sur son flanc pour mimer et se moquer du bus des pro-Brexit, qui promettait 350 millions par semaine au service de santé, lors de la campagne de 2016.

Ce que veulent ces opposants à la sortie de l'Union européenne ? « Un vote populaire sur l'accord que Theresa May aura négocié avec Bruxelles », explique Mike Galsworthy, fondateur « Scientifiques pour l'UE ». Début mars, il a emménagé avec cinq autres groupes faisant campagne contre le Brexit. Ils louent ensemble des bureaux près du Parlement pour coordonner leurs efforts et mettre en commun une partie de leurs moyens financiers.

Ils espèrent que soit le Parlement soit le gouvernement décidera de donner le dernier mot aux Britanniques d'ici la sortie officielle du Royaume-Uni de l'UE et le début de la période de transition, le 29 mars prochain.

« Le temps presse », avoue Tom Brake, et l'opinion n'a pas beaucoup bougé depuis le référendum de juin 2016. Selon un sondage de l'institut YouGov effectué aux mois de février et mars, 44 % des Britanniques voteraient aujourd'hui pour rester dans l'UE et 41 % pour en sortir.

Les prochaines semaines pourraient être fondamentales. Les députés devraient voter un texte crucial sur l'union douanière au début du mois de mai 2018. Downing Street pense en faire un vote de confiance pour le gouvernement. Le 3 mai, les élections locales seront aussi un test. « Il est écrit noir sur blanc dans nos programmes que voter pour nous, c'est voter pour arrêter la folie du Brexit », explique Stephen Cowan, l'équivalent du maire du quartier d'Hammersmith et Fulham dans l'ouest de Londres. Si les conservateurs au pouvoir perdent ces élections municipales, beaucoup y verront un désaveu de la politique de Theresa May et de sa vision du Brexit. ■

MARIE BILLON

CORRESPONDANCE DE LONDRES





**MIGRANTS.** Alors que l'Assemblée nationale vient de voter le projet de loi Asile et immigration, le philosophe et démographe François

# « La France n'est pas le pays gé

## QUESTIONS À

**François Héran**

philosophe et démographe  
titulaire de la chaire Migrations  
et sociétés au Collège de France

**Au cours de votre leçon inaugurale au Collège de France, vous avez indiqué que près de 25 % de la population vivant en France est d'origine étrangère. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et comment ?**

Soyons précis. On distingue deux générations issues de l'immigration. La première est celle des migrants eux-mêmes : environ 11 % de la population. La seconde est celle des enfants nés en France d'un ou deux parents immigrés : environ 13 %.

J'extrapole pour 2018 les effectifs recensés par l'Insee en 2013, et je les majore de 10 % pour tenir compte de la migration illégale. Un habitant sur quatre est soit immigré soit enfant d'immigré, c'est du jamais vu en France. Mais, contrairement à ce que soutient l'extrême droite, cet apport ne remplace pas la population française, il s'y ajoute.

En effet, la France reste proche du seuil de renouvellement des générations. Quand on compare les 45 millions de Français de la Libération aux 65 millions d'aujourd'hui, on peut se demander d'où vient la différence. Le Front national s' imagine qu'elle tient entièrement à l'immigration. C'est faux. Ce surcroît de population a trois causes de même ampleur : les naissances du baby-boom, les personnes âgées préservées par l'allongement de la vie et les immigrés restés en France.

**Pourquoi est-il faux de dire que les immigrés prennent la place des Français sur le marché de l'emploi ?**

Alfred Sauvy (1898-1990), le premier directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), a toujours pensé que le travail n'était pas un gâteau de taille fixe qu'il suffisait de partager entre les jeunes et les anciens pour que chacun ait un emploi.

Il estimait que « le travail crée le travail ». Cette thèse reste controversée. Mais que se passe-t-il quand on l'applique à l'immigration ? Sur ce point, j'observe un étrange chassé-croisé entre la droite et la gauche. La droite refuse l'idée de partager le temps de travail ; elle dénonce le caractère contre-productif d'une idée *a priori* généreuse (c'est l'argument de l'effet pervers). Mais, dès qu'il s'agit d'immigration, elle réactive



**Des migrants installés sur les bords du canal Saint-Martin, à Paris, en attente de l'ouverture d'un nouveau centre d'hébergement**

ce que Jean Tirole, notre prix Nobel d'économie, appelle le « *sophisme du travail en quantité fixe* » : les immigrés prendraient le travail des Français. La gauche fait l'inverse : elle continue de croire aux vertus du partage du travail entre les générations, tout en comprenant que les immigrés sont aussi des producteurs et des consommateurs utiles à l'économie. De la droite à la gauche, les positions permutent mais restent incohérentes. Au chercheur de démontrer ces arguments !

**Nombre de nos concitoyens restent persuadés que la France est aujourd'hui l'objet d'une forme d'invasion larvée. N'est-ce pas l'effet d'une distorsion entre l'imaginaire et la réalité ?**

En réalité, qui chasse qui ? S'il est vrai que les immigrés peuvent devenir majoritaires dans des quartiers où ils étaient peu nombreux jadis, l'inverse est également vrai : à Paris comme dans les capitales régionales, nous avons chassé les immigrés du centre-ville pour les expédier à la périphérie.

Le décalage entre perceptions et réalités est bien illustré par le sondage de l'Euro-

baromètre réalisé en octobre 2017 auprès de 28 000 Européens : dans la plupart des pays, dont la France, l'opinion estime un pourcentage d'immigrés dans la population qui est le double du chiffre réel.

Plus généralement, une statistique comparée bien conduite a un grand pouvoir de révélation. Les politiques adorent citer des chiffres absolus pour

**« Le décalage entre perceptions et réalités de l'immigration est considérable »**

impressionner l'opinion publique mais, quand on compare des pays de taille différente, il faut raisonner à population égale. Voyez le nombre de décisions de protection rendues en 2016 en faveur des demandeurs d'asile. Si on le recalcule pour un million d'habitants, la France n'est plus le pays « généreux » qu'on nous décrit, elle rétrograde au 16<sup>e</sup> rang des pays européens : dix fois moins que l'Allemagne, même pas la moitié de la moyenne européenne !

**Certains de nos concitoyens croient que les outils statistiques, placés entre les mains de l'État, servent sa politique et trompent les citoyens. Que leur répondez-vous ?**

En quinze ans de responsabilité à la tête des études démographiques de l'INSEE ou de l'INED, je n'ai jamais reçu aucune consigne ministérielle pour changer un chiffre. Si l'État doit compter, ce n'est pas pour dominer, c'est pour rendre des comptes.

La décision d'exploiter les registres paroissiaux pour suivre l'évolution démographique du pays a été prise par les intendants de Louis XV dans les années 1770, en réponse aux attaques des physiocrates, qui prétendaient que le pays perdait de la population et que c'était là un signe de « mauvais gouvernement ».

Pour en avoir le cœur net, les intendants ont fait remonter à Paris le nombre des baptêmes, des mariages et des sépultures, et l'on s'est aperçu que la population du royaume augmentait. Que l'État rende des comptes est une des bases

## À LIRE

► Avec  
l'immigration,  
mesurer, débattre,  
agir

François Héran  
éd. La Découverte  
328 p., 21 €.





Héran détruit quelques solides idées reçues à propos de l'accueil des étrangers.

# néreux qu'on décrit >>

de la démocratie. Il est normal que les citoyens réclament plus de transparence sur les chiffres de l'immigration.

Je me suis battu pour que les enquêtes de l'INSEE incluent des questions sur la première nationalité et le pays de naissance des parents. On peut ainsi savoir si la seconde génération, à âge égal et diplôme équivalent, a les mêmes chances ou non d'obtenir un emploi, d'être promu, d'accéder au logement, etc., selon ses origines. C'est une source majeure sur les discriminations.

**Pouvez-vous nous expliquer la distinction que vous faites entre la politique d'opinion et la démocratie ?**

Caler une politique sur l'évolution de la *vox populi* revient à sauter une étape cruciale du processus démocratique : le temps de la délibération.

Ce temps doit être mis à profit pour mettre en balance les solutions possibles, ce qui exige d'être dûment informé. Les scientifiques et les experts ne dictent pas les solutions mais ils éclairent le débat. Le rôle des politiques, symétriquement, est d'en tenir compte en osant opposer la pédagogie à la démagogie, et là, le rôle de la presse est majeur.

Cessons de croire que les chercheurs versent en permanence dans l'angélisme en matière d'immigration : s'ils produisent des informations tangibles, étayées sur des comparaisons, ils ont une vision précise du possible et de l'impossible, comme on l'a vu dans l'échec de la politique d'« immigration choisie », correctement anticipé par les spécialistes.

**Quelles actions appelez-vous de vos vœux en matière d'immigration ?**

Je suis frappé de voir que chaque équipe

gouvernementale fait sa propre loi de « refonte » sur l'immigration – une loi tous les deux ans en France depuis 1993 – sans modifier pour autant les ordres de grandeur de l'immigration. La grande majorité des migrants entre au titre des droits (mariage, vie familiale, études, asile) et non pour des besoins démographiques ou économiques.

Mieux vaudrait intensifier l'enseignement du français pour les nouveaux entrants, imaginer une politique du logement social qui favorise leur mobilité au lieu de les fixer sur place, donner plus d'autonomie aux politiques d'accueil des grandes villes, accorder plus de considération aux corps intermédiaires qui sont mieux à même d'interagir entre les migrants, les populations locales et l'État. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
FRÉDÉRIK CASADESUS

## Un président conformiste

**Par quel mystère Emmanuel Macron, président dont nul ne peut contester l'inventivité politique, emprunte-t-il, quand il s'agit d'immigration, les chemins les plus banals et adopte-t-il la politique la plus répressive que la France ait suivie ces dernières années ?**

Premier constat : nul ne doit douter de sa détermination. Nombre de gens témoignent du fait que, sur ce dossier, le chef de l'État peut se montrer plus que raide, hausser le ton, menacer de clore toute discussion si l'on conteste sa politique. Deuxième certitude, il est épaulé par un ministre de l'Intérieur qui partage entièrement son orientation. « Gérard Collomb, quand il est devenu maire de Lyon en 2001, a su mener une politique généreuse dans le domaine social, remarque un élu parisien qui le connaît bien, mais dans le domaine des migrants, il s'est montré d'emblée comme un partisan de la plus extrême dureté. » Nous voilà confortés dans le sentiment qu'avec une telle équipe la notion d'asile risque d'être comprise dans une acception très limitée. Cela ne nous permet pas de saisir les motifs d'une telle attitude.

« Toute question politique impose deux mises en perspectives, estime Philippe Braud, professeur émérite à Sciences-Po. L'approche microsociale, qui est celle des femmes et des hommes de terrain confrontés aux dimensions personnelles du problème, et celle des responsables du long terme, qui doivent prendre des décisions en tenant compte des pressions contradictoires qui s'exercent dans le champ de pouvoir concerné. Alors qu'au premier plan l'approche humaine est essentielle, dans le second, c'est le flux macrosocial qui détermine les choix. Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, c'est ainsi que fonctionne l'ordre politique. »

S'il est concevable que se répartissent des rôles – aux associations, aux Églises, le soin d'alerter sur la détresse des migrants, aux élus le devoir de décider –, le curseur des pratiques peut être placé en des endroits différents. « Certes, la politique actuelle est sévère, admet Pierre Bréchon, professeur émérite à l'Institut d'études politiques (IEP) de Grenoble. Mais si l'on relit le programme du candidat Macron sur les questions

migratoires, on voit bien qu'il exprimait plus des intentions générales qu'il ne préconisait des mesures précises. Autrement dit, sa priorité allait à la libéralisation du marché du travail. S'il a d'abord applaudi le comportement d'Angela Merkel, il n'a pas tardé s'en éloigner, quand il en a perçu les conséquences électorales. » Une fois encore, la peur de l'extrême droite expliquerait la frilosité de nos gouvernants.

Sous couvert d'anonymat, un interlocuteur du président déclare que selon lui, le président Macron est obsédé par les vagues migratoires à venir : « Il est persuadé qu'après la fin de la guerre en Syrie des milliers de familles issues d'Afrique subsaharienne voudront trouver refuge en France et en Europe. Il cherche donc à museler la droite et l'extrême droite, mais aussi la gauche qui, en dépit des apparences, n'est pas très déterminée sur ce terrain. »

### Bridier les oppositions

Dimanche dernier, la loi Asile et immigration a été votée par 228 voix contre 139 et 24 abstentions, scrutin qui révèle que nombre de parlementaires s'étaient absentés ce jour-là – ce qui peut susciter bien des interrogations, étant donnée l'importance du sujet. Jean-Michel Clément, député de la Vienne, a annoncé sa mise en congé du parti La République en Marche parce qu'il désapprouve, en conscience, la loi présentée par le gouvernement. Martine Wonner, du Bas-Rhin, Matthieu Orphelin et Stella Dupont, députés du Maine-et-Loire, ont choisi de s'abstenir, une façon de marquer des distances tout en essayant de peser sur les débats futurs. « Emmanuel Macron est conscient que notre système d'intégration n'a pas fonctionné correctement ces derniers temps, souligne Stella Dupont. Il ressent le besoin de rassurer les Français, ce qui se conçoit. Mais il est temps qu'il tienne un discours positif à l'égard des étrangers, qu'il fasse comprendre à nos concitoyens tout ce que les migrants ont pu apporter à notre pays depuis cent cinquante ans. »

Reconnaissant la faiblesse de l'accueil des étrangers, l'élue préconise une augmentation des moyens alloués à la formation et l'accompagnement des migrants autorisés à s'installer en France, et propose d'expérimenter l'autorisation de travail d'un migrant dès le dépôt de sa demande d'asile. Pour l'instant, cette initiative est restée lettre morte. ■ F. C.

**ALLEMAGNE.** Pourquoi ce pays est-il cité en exemple par Gérard Collomb ?

## Rétentions outre-Rhin

Gérard Collomb aime citer l'exemple allemand quand il s'agit de justifier la controversée loi Asile et immigration. Il est vrai que la durée maximale de rétention de 90 jours fixée par la nouvelle loi semble bien courte comparée à l'Allemagne. De ce côté du Rhin, un réfugié en attente d'expulsion peut être détenu jusqu'à six mois, voire 18 mois dans certains cas exceptionnels.

Toutefois la réalité est bien éloignée de ce qu'autorisent les textes. L'Allemagne ne compte que 400 places de rétention et elles sont peu utilisées. On en dénombre plus de 1 800 en France selon la Cimade. Par ailleurs, la crise des réfugiés n'a pas fait exploser le nombre de centres ; au contraire. Alors que plus d'un million de réfugiés ont traversé les frontières allemandes depuis 2015, le nombre de places de rétention administrative recule.

Avant 2014, de nombreux migrants faisant l'objet d'une décision d'éloignement étaient retenus dans des prisons régulières. En 2011, dix Länder sur 16 ne disposaient pas de centres spécialisés pour la rétention des demandeurs d'asile déboutés. Plusieurs réfugiés détenus portent plainte devant la Cour européenne de justice, qui statue en leur faveur en 2014 et interdit d'interner les demandeurs d'asile déboutés comme de simples criminels.

Une décision qui n'entraîne pas pour autant une augmentation du nombre de centres spécialisés. En 2015, la ville de Berlin décide notamment de fermer les 214 places du centre de Grünau. Il faut dire qu'il était à peine utilisé et représentait donc un gouffre financier inutile pour la capitale allemande. En 2014, la facture du centre s'élevait à onze millions d'euros, dont 2,2 seulement pour la location du bâtiment. Berlin décide donc d'utiliser le centre de la région voisine, le Brandebourg. Mais ce dernier ferme également ses portes en 2017 à cause de lacunes en matière de sécurité.

L'ambiance est pourtant au durcissement. L'attentat sur un marché de Noël berlinois en décembre 2016 avait notamment relancé le débat. Le conducteur du camion, Anis Amri, a vu sa demande d'asile rejetée en juin 2016. Mais les autorités n'ont pu l'expulser car la Tunisie a contesté pendant longtemps sa nationalité tunisienne. Dès 2017, le gouvernement adopte donc une loi pour faciliter les expulsions. Désormais les étrangers classés comme dangereux pour la sécurité du pays peuvent être placés en rétention plus facilement. Les demandeurs d'asile déboutés peuvent être détenus si leur pays d'origine n'autorise pas leur retour dans un délai de trois mois. Pour suivre cette législation, plusieurs Länder prévoient la création de places de rétention.

La tendance ne risque pas de s'inverser avec le nouveau ministre de l'Intérieur, le Bavarois Horst Seehofer. Ce conservateur a toujours critiqué la politique d'accueil des réfugiés d'Angela Merkel. Il va présenter un grand plan pour la migration avant l'été. Son but : accélérer les procédures d'asile et d'expulsion. Il compte ouvrir des centres fermés de traitement et d'enregistrement pour les demandeurs d'asile. Le premier de ces centres pourrait être opérationnel dès septembre. ■

DÉBORAH BERLIOZ  
CORRESPONDANCE DE BERLIN

DE PAR LE MONDE



Ariane Bonzon

## L'ETA demande pardon

Le 20 avril, l'organisation terroriste basque s'est excusée, dernière étape avant sa dissolution unilatérale. C'est l'histoire d'une lutte armée légitime qui a mal tourné. Né durant la guerre d'Espagne, le nationalisme basque fut politique avant d'être militaire. L'ETA a combattu le franquisme et tenu un rôle clé en assassinant le dauphin de Franco en 1973. La transition qui s'ouvre alors met fin à 40 ans de dictature.

Las : la Constitution de 1978 écarte tout référendum d'autodétermination ; au Pays basque, les franquistes et leurs pratiques (torture, répression, exécutions) restent aux commandes ; la seconde génération d'indépendantistes sème la terreur ; en réponse, entre 1983 et 1987, le gouvernement socialiste de Felipe González commandite des groupes parapoliciers (les GAL) pour mener des exécutions extrajudiciaires. La coopération entre polices espagnole et française redouble d'efficacité. De jeunes militants sont arrêtés avant même d'avoir commis un attentat. L'ETA est laminée, exangue.

En 2011, elle reconnaît sa défaite militaire. En 2017, elle rend ses armes. Mais « faire la paix est bien plus difficile que faire la guerre », rappelle Michel Tubiana de la Ligue des droits de l'homme, qui fut, avec l'archevêque de Bologne, ainsi que l'ancien ministre, protestant, Pierre Joxe et le pasteur irlandais, Harold Good, l'un des nombreux artisans de cette paix.

En demandant pardon le 20 avril, l'ETA remplit une des conditions établies par la Déclaration de Aiete en 2011. Prochaine étape : la dissolution unilatérale du groupe qui compterait encore une poignée de clandestins.

Or cette main tendue n'a pas beaucoup d'écho en France et encore moins en Espagne où quelque 800 personnes ont péri du fait du terrorisme basque. Madrid poursuit ses arrestations, refuse toute libération anticipée. À tort car sans justice transitionnelle ni recherche d'une mémoire partagée du conflit, l'humiliation risque de s'ajouter à la contrition des vaincus.

Merci pour ses explications à l'historien Peio Etcheverry-Ainchart, auteur de *Initiation à l'histoire du Pays basque*, réédition 2018, éd. Elkar. ■

**TURQUIE.** Le président turc a décidé d'avancer de près d'un an et demi la date des prochaines élections législatives et présidentielle. Une décision calculée.

# La stratégie d'Erdogan

**L**e président turc Recep Tayyip Erdogan n'avait, *a priori*, aucune raison urgente d'avancer de 16 mois les élections prévues le 3 novembre 2019. Dix fois, vingt fois ces dernières semaines, n'avait-il pas nié les rumeurs insistantes qui lui prêtaient de tels desseins ? Le 24 juin prochain, pourtant, les Turcs iront voter. Ils éliront, dans la même urne, leur président et leurs députés.

Certes, le nouveau chef d'État sera doté de pouvoirs dont aucun de ses prédécesseurs n'aurait osé rêver, avec l'entrée en vigueur du régime présidentiel adopté par référendum en avril 2017. Mais Recep Tayyip Erdogan gouverne déjà sans partage, grâce à l'état d'urgence renouvelé le 18 avril pour la septième fois, un Premier ministre docile et une majorité dévouée.

Dès lors, pourquoi cet empressement ? Pourquoi précipiter ce vote alors que les lois encadrant l'application du nouveau régime n'ont même pas été votées, y compris celle qui doit fixer les règles de candidature à l'élection présidentielle ?

Trois grandes raisons se dégagent. La première est liée au calendrier électoral. En théorie, le double scrutin de novembre 2019 aurait dû être précédé d'une élection municipale en mars. « Or, le parti d'Erdogan [Parti de la justice et du développement, AKP] a tou-

## « Recep Tayyip Erdogan gouverne déjà sans partage, grâce à l'état d'urgence »

jours enregistré ses plus bas résultats aux élections locales, rappelle le politologue Ismet Akça. Cela risque d'autant plus de se reproduire en mars 2019 que les deux plus grandes villes, Istanbul et Ankara, qui lui sont normalement acquises, ont dit non en 2017 au régime présidentiel. Erdogan ne voulait pas qu'un score décevant vienne compliquer sa tâche à la présidentielle. »

Le chef d'État espère en effet être réélu avec plus de 50 % des voix, c'est-à-dire dès le premier tour. Une victoire au second tour, le 8 juillet, aurait un goût d'humiliation.

Mais pourquoi ne pas se contenter d'avancer le scrutin à l'automne 2018, épargnant au passage les nerfs du Haut conseil électoral, sommé d'organiser en un peu plus de deux mois un double scrutin national ? C'est que Recep Tayyip Erdogan compte sur l'impréparation de ses adversaires.

Alors que l'actuel chef d'État a formé il y a plus de trois mois une alliance électo-



En son for intérieur, le président turc est sûr de l'emporter aux élections

(qui se rangera derrière lui à la présidentielle), le « camp d'en face » arrive en ordre dispersé. Pour l'instant, une seule candidate s'est déclarée : Meral Aksener, transfuge du MHP, présidente du nouveau Bon parti (Iyi parti), laïque et nationaliste. Sa popularité croissante inquiète le président, qui compte mener campagne sur les thèmes nationalistes dans un climat hautement propice : lutte contre les putschistes, suc-

cès militaires contre les milices kurdes en Syrie, brouille avec l'Union européenne et les États-Unis.

La tension politique est telle que le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), a transféré le 22 avril quinze de ses députés au Bon parti, lui permettant de former un groupe parlementaire et assurant ainsi sa présence aux législatives. Jusqu'à cette annonce, en effet, le pouvoir manœuvrait en coulisses pour que le Bon parti ne puisse pas participer au scrutin du 24 juin.

Le calcul de l'opposition est simple : plus il y aura de partis, et donc de candidats, aux élections législatives, plus le parti du président, l'AKP, risque de perdre sa majorité absolue. Par ailleurs, plus il y aura de candidats à l'élection présidentielle, moins l'actuel président Recep Tayyip Erdogan aura de chances de l'emporter au premier tour.

Chaque parti d'opposition devrait donc présenter son propre candidat, plutôt qu'un candidat commun, dans l'espoir

de provoquer un second tour. Si elle franchit cette première étape, l'opposition pourrait soutenir le rival du président sortant, quel qu'il soit, et ainsi fédérer les anti-Erdogan.

## Difficultés économiques

Il y a une troisième raison à la décision du président turc de convoquer ces élections bien avant l'heure : « L'économie, idiot ! », aurait dit Bill Clinton. « Les difficultés économiques sont la principale motivation du président pour avancer le vote », estime le politologue Ismet Akça.

Propulsé au pouvoir en 2003 à la faveur d'une crise économique, Recep Tayyip Erdogan sait mieux que quiconque que la santé de l'économie est la priorité des électeurs turcs.

Or, malgré une forte croissance (7,4 % en 2017), l'économie du pays multiplie les signes de surchauffe : chute historique de la monnaie, inflation et chômage à deux chiffres, large déficit du compte courant...

Dans un climat de répression peu favorable aux affaires, Recep Tayyip Erdogan redoute plus que tout une crise, et donc une punition des urnes. Ce scrutin très anticipé le mettra à l'abri pour les cinq prochaines années - à condition d'en sortir vainqueur.

Mais le président turc est un homme politique habile, sans cesse penché sur les sondages. S'il convoque ce scrutin maintenant, c'est qu'il a une certitude : celle de l'emporter. ■

ANNE ANDLAUER  
CORRESPONDANCE D'ISTANBUL



**ROYAUME-UNI.** 16 000 églises et temples de l'Église anglicane vont être dotés de systèmes de paiement par carte. De moins en moins de personnes utilisent du liquide.

# Des églises à la carte

**C**omme la veuve qui offre de petites pièces au Temple dans l'évangile de Luc, les chrétiens sont depuis longtemps encouragés non seulement à prier, mais aussi à apporter une contribution financière à leur lieu de culte. Désormais, l'Église d'Angleterre a décidé de faciliter leurs transactions financières. Au lieu de voir les fidèles fouiller dans leur portefeuille pour trouver quelques pièces, elle prévoit d'introduire des paiements sans espèces dans ses 16 000 églises et cathédrales.

Les machines de paiement seront d'abord utilisées pour les frais funéraires, les mariages et pour s'acheter un café après le service. Par la suite, les gens pourront également faire leurs dons avec ces machines. Depuis l'année dernière, des tests ont été réalisés dans 40 édifices. Désormais, le projet sera étendu à l'ensemble des diocèses. L'idée a germé alors que de moins en moins de personnes utilisent du liquide.

« Nous avons clairement besoin que nos paroisses introduisent ces installations. Nous sommes ravis de pouvoir le faire, s'enthousiasme John Preston, responsable national de l'intendance de l'Église d'Angleterre. La façon dont nous payons les choses change rapidement, surtout pour les jeunes pratiquants qui n'ont

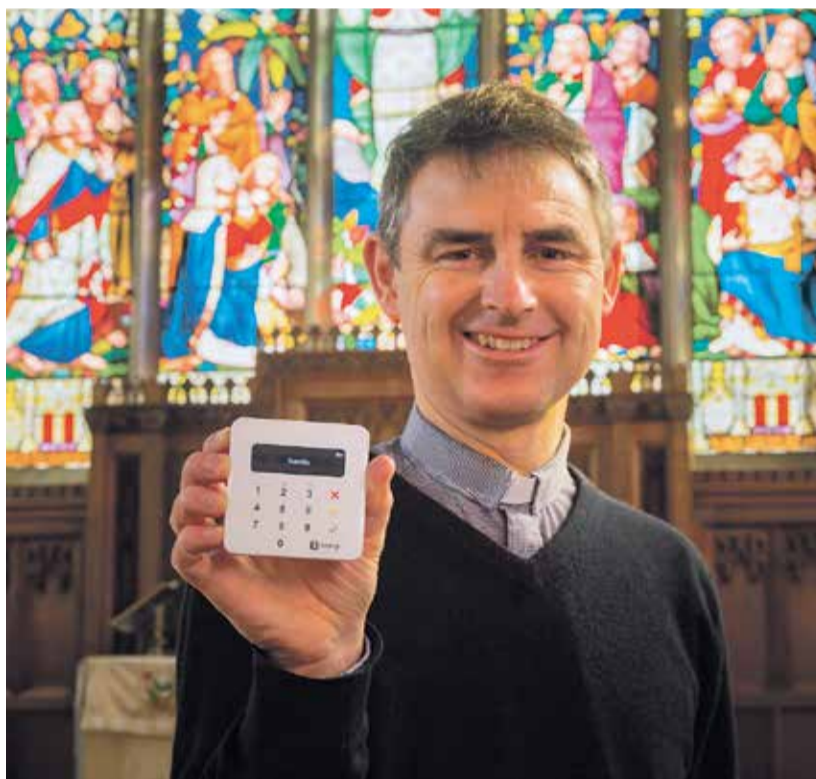
**« Nous voulons que toutes les générations puissent profiter au maximum de leur lieu de culte »**

plus d'argent liquide. Nous voulons que toutes les générations puissent profiter au maximum de leur lieu de culte. L'installation de cette technologie signifie que les paiements pourront être effectués par carte sans contact, tout comme les dons. »

## Il y a vingt ans déjà

Le paiement sans contact, également appelé « tap-and-go », est à peine connu aux États-Unis, mais sa rapidité et sa commodité l'ont rendu populaire en Europe, où il a été largement adopté. Une des Églises britanniques particulièrement désireuses d'embrasser la nouvelle technologie est Holy Nativity à Mixenden, à la périphérie de Halifax dans le Yorkshire de l'Ouest. Son pasteur, le révérend Robb Sutherland, qui a déjà une installation, a constaté que le monde avait changé.

« Quand j'étais étudiant et que j'allais à l'église à Newcastle, j'avais déjà dit à ma femme que les Églises avaient besoin de machines à cartes. C'était il y a 20 ans.



Le révérend Martin Taylor, à Stanford, présente une machine de paiement par carte

Maintenant, en 2018, je viens d'acheter mon déjeuner en utilisant ma montre qui me permet de payer grâce à la technologie "tap-and-go". Il est important que nous puissions permettre aux gens de faire leurs dons de la manière qui leur convient le mieux. C'est si facile à mettre en place, ça m'a pris trois minutes et même quelqu'un sans connaissances techniques pourrait le faire en dix minutes. »

L'Église Holy Nativity propose un office avec de la musique rock le troisième dimanche de chaque mois. Un groupe joue en direct, entouré de jeux de lumière, de fumée, d'encens et de processions. « Je constate que la congrégation est vraiment prête à essayer quelque chose de nouveau, affirme Robb Sutherland. Les offices rock ont tendance à attirer beaucoup de personnes qui se rendent à l'église uniquement pour ce genre de rencontres. C'est une communauté indépendante. Je suppose que c'est l'expression d'une nouvelle forme d'Église. »

## Baptêmes et autres services

Actuellement, Robb Sutherland cherche à mettre en place des moyens de paiement sans contact toujours disponibles à l'arrière de l'église pour les événements spéciaux tels que les baptêmes et autres grands services. Un lecteur spécial, qui pourrait être transmis pendant la collecte lors des services religieux, sera

bientôt testé dans l'Église d'Angleterre. Bien que certaines paroisses l'accueillent favorablement, d'autres pensent que la somme d'argent est si petite que ce système n'en vaut pas la peine.

## Des questions logistiques

L'Église d'Angleterre reçoit environ 580 millions de livres (environ 661 millions d'euros) de dons chaque année, principalement par le biais de contributions régulières. Le pasteur Matthew Cashmore, de l'église All Saints à Hereford près de la frontière avec le pays de Galles, explique : « Nous avons décidé de ne pas adopter ces machines de paiement, notamment à cause de leur coût et surtout parce que la majeure partie de notre collecte passe par des ordres permanents. »

D'autres personnes estiment au contraire que cela résoudrait un autre problème pour les églises rurales : la pénurie croissante de banques. Simon Sarmiento, qui dirige le site internet Thinking Anglicans, précise que le problème n'est généralement pas lié au volume d'argent liquide, mais à la logistique : « La fermeture des succursales bancaires dans les petites villes implique de se rendre plus loin pour pouvoir déposer l'argent. Et qui veut parcourir une longue distance avec plein de pièces pour se rendre dans un endroit où il est impossible de garer sa voiture devant la porte de la banque ? » ■

CATHERINE PEPINSTER  
CORRESPONDANCE DE LONDRES,  
RNS/PROTESTINTER

## DE PAR LA FOI



Céline Borello

## Quand les protestants migraient

En plein vote de la loi Asile et immigration à l'Assemblée nationale, rappelons que les protestants français ont été, par le passé, directement concernés par des questions qui croisent migrations et législation. Nous sommes alors en 1685 et Louis XIV, en révoquant l'édit de Nantes, leur refuse une forme de *jus migrandi* ou droit de partir. En effet, à l'exception des pasteurs, aucun huguenot qui désire rester fidèle à sa foi ne peut quitter le royaume, sous peine d'emprisonnement et de galères.

Or, depuis l'éclatement religieux de l'Europe moderne, il semblait acquis qu'un prince pouvait laisser partir ses sujets qui ne partageaient pas sa religion – tel avait été le cas des luthériens ou des catholiques allemands après la paix d'Augsbourg de 1555.

L'exil huguenot fut pourtant massif vers les pays du Refuge et quelque 150 000 à 180 000 protestants formèrent un des plus vastes courants migratoires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

En réponse à l'édit de Fontainebleau, certains États protestants offrirent aux réfugiés des facilités d'installation. Ainsi, le prince électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, publia-t-il, en 1685, l'édit de Potsdam, par solidarité communautaire car il fallait dynamiser le territoire après la guerre de Trente Ans. Ce texte, bilingue français/allemand, assurait aux protestants en exil un accueil favorable en leur offrant facilité de passage en terre étrangère, exemption fiscale, logement... 6 000 huguenots s'établirent ainsi à Berlin.

Dans un tout autre ordre de grandeur, ce furent entre 200 et 300 protestants français qui bénéficièrent des avantages offerts par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales pour leur installation dans la région du Cap. Ils y arrivèrent en 1688 et, avec leur statut de « *free burgers* », constituèrent une des composantes des Afrikaners.

En Europe ou dans la lointaine Afrique, les huguenots furent de ceux qui ont bénéficié d'une juridiction favorable à leur installation en terre étrangère après avoir subi rejet et persécutions sur leur sol natal. ■



## Partir pour se ressourcer

Les vacances pour tous ne sont pas une évidence, notamment pour les familles les plus modestes. Pourtant, les bienfaits de ces temps de repos sont déterminants.

Les gens ont en tête une pyramide des besoins : il faut d'abord manger, être à l'abri puis se soigner avant d'accéder à la culture et aux vacances. Or, nous avons réalisé un travail auprès de personnes en situation de pauvreté montrant que tout est lié dans leur vie. Ne pas s'en rendre compte, c'est méconnaître ce que les vacances nous apportent à nous », affirme Véronique Davienne. Elle qui a dirigé pendant quatre ans la maison de vacances d'ATD Quart Monde, La Bise, aujourd'hui en recherche de financements pour être rénovée, sait combien ces séjours peuvent changer la vie. Quand le quotidien semble bouché, que dettes, échec scolaire, chômage... s'accumulent, il est important de renouveler ses forces. « Il faut aller voir ailleurs, faire autre chose, sinon on ne fait que se décourager », pointe Véronique Davienne.

### Nouvelles formes de vie

Si souvent ces familles ont le sentiment de ne pas être légitimes pour prendre des vacances, ce qui fait obstacle au départ, le plus grand frein reste financier. « Quand on a du mal à finir les fins de mois, mettre un peu d'argent de côté pour un séjour de vacances n'est pas évident. Le travailleur social doit pouvoir intégrer cela comme un élément important de la vie. Il ne le fait pas toujours spontanément », souligne Sylvain Cuzent, président de Soleil et santé, l'association de

la Mission populaire chargée de gérer les loisirs. Mais même si la participation des familles est requise, elle reste modeste. Or, le transport et l'hébergement sont chers. « Le budget est vite élevé, sans jouer au golf tous les matins », insiste-t-il. En outre, la disparition des « colos » au profit de centres de vacances organisés autour d'une activité a augmenté les coûts. « Une réflexion est envisagée pour voir comment mieux répondre à ces problématiques dans un monde où les financements de ces activités ne sont pas faciles. Il y a des formes nouvelles à inventer, des ressources nouvelles à mobiliser », assure Sylvain Cuzent.

Les chèques-vacances, l'aide des CAF (quoique inégale selon les régions) soutiennent les départs en vacances mais les acteurs du secteur interrogés s'accordent à reconnaître que les financements sont partout en difficulté. Si les pouvoirs publics ne sont pas insensibles à l'accès de tous aux loisirs, s'en donnent-ils les moyens ? « Les réglementations, les normes des locaux, les exigences d'encadrement... Tout augmente, sauf les financements ! Pourtant, les enfants découvrent des pratiques artistiques et culturelles, de nouvelles formes de vie en collectivité, ils développent leurs talents... C'est une vraie résurrection, pour eux ! », souligne Pierre-Olivier Dolino, responsable de la Mission populaire de la Belle de mai, à Marseille. Après une fermeture d'un an, à la suite de l'arrêt brutal des emplois

aidés, et un véritable « bras de fer avec la mairie », le centre de loisirs se prépare à rouvrir ses portes pour 44 enfants entre 3 et 15 ans, issus pour la plupart de familles vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ici, pas de dépaysement complet mais des activités souvent autour du recyclage, inspirées plus ou moins directement du scoutisme. « Et ça marche ! », se réjouit Pierre-Olivier Dolino.

### Un temps hors du commun

De son côté, Véronique Davienne se souvient de deux familles soucieuses de donner le meilleur d'elles-mêmes pour réussir leurs vacances et de se pardonner pour dépasser une brouille entre leurs enfants. Ou encore de ce monsieur, trop heureux de passer la journée sous le grand arbre, à La Bise, et de contempler sa famille épanouie. Il n'en demandait pas plus ! Mirlande, qui a passé une dizaine de jours dans cette maison entourée de verdure avec ses quatre enfants, l'été dernier, ne dit pas autre chose : « C'était nos premières vacances ! J'étais si heureuse de voir mes enfants heureux ! » Elle a aussi été marquée par la qualité de l'accueil. Découvrir des choses nouvelles, travailler le bois, nourrir les ânes, participer à l'atelier poterie... Ses deux aînées, Mitanaelle et Kasserine, égrenent avec une joie non dissimulée le programme varié de leur séjour.

Pour certains, des obstacles restent

à franchir : l'appréhension du départ, les codes sociaux qui nous font nous sentir décalés et, parfois, un retour à la réalité difficile. « Ce sont des temps hors du commun, de la vie ordinaire, qui peuvent renvoyer à un vécu passé profond, donc à manier avec beaucoup d'attention », alerte Sylvain Cuzent. Par ailleurs, une objection survient fréquemment : « Il arrive qu'on nous dise : "Ça n'a pas de suite !" Peut-être, mais ces moments auront existé dans l'histoire de ces familles. Des moments où parents et enfants se redécouvrent », confie Véronique Davienne.

L'album photo avec lequel chacun repart de La Bise est là pour en témoigner. ■

CLAIRE BERNOLE



© INGORTHAND / ISTOCK



**Vivre l'aventure  
grandeur nature**

Inscrivez votre enfant aux Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France et offrez-lui une belle occasion de vivre en groupe dans la nature.

Grandir

S'engager

Découvrir la Bible

Agir pour les autres

Les EEUdF sont une association reconnue d'utilité publique et membre du Scoutisme Français.

EEUdF - 15, rue Klock 92110 Clichy - Tél : 01 42 70 52 50 - Courriel : contact@eeudf.org - www.eeudf.org



Mouvement protestant  
**de scoutisme**  
**OUVERT À TOUS**





## LE PROMONTOIRE - MAISON D'HÔTES

[www.climont.eu](http://www.climont.eu)

Située sur les crêtes des Vosges, la maison se prête bien pour des retrouvailles entre amis et famille. Equipée pour accueillir des stages et séminaires, elle est devenue un lieu de réflexion et de création.

**Un lieu d'hospitalité intellectuelle, artistique et spirituelle :**

### LES PSAUMES À NOUVEAU

**Du lundi 20 août au samedi 25 août - Retraite d'été**

Une retraite d'été pour revisiter les psaumes. A travers les âges, écrivains, peintres et musiciens ont été touchés par les psaumes. Des ateliers d'écriture et de peinture, avec l'apport de la musique nous invitent à notre tour à entrer dans cet univers.

Avec Anne Prouteau, professeure de français, Alexandra Breukink, pasteure et Karin Kuijper, pianiste.

### ESPACE - ESPRIT

**Le samedi 13 et dimanche 14 octobre - Faire face aux dégradations écologiques**

Avec comme Invité Edwin Zaccaï, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Directeur du Centre d'Etudes du Développement Durable (CEDD)

● ● ● ● ● ● Château du Liebfrauenberg

## Séjour d'été en Alsace

Echanges, débats, tourisme  
'Friejer isch àlles besser gewann'  
C'était mieux avant !

**du 23 au 30 juillet 2018**

**Au programme :**

- Excursions avec visites guidées
- Conférences
- Offices
- Soirées animées
- Gastronomie alsacienne
- et détente !

**Tarif :**

**509 € /pers**  
8 jours / 7 nuits  
en pension complète  
en chambre double  
(supplément en chambre individuelle 50 €)  
(Activités comprises dans le prix)

220 rue du château • 67360 Goersdorf • Tél: 03 88 09 31 21  
[www.liebfrauenberg.com](http://www.liebfrauenberg.com) • [contact@liebfrauenberg.com](mailto:contact@liebfrauenberg.com)

Centre de vacances et de séjours

Costette  
un temps à part...

Se remettre au diapason de l'authentique. Entouré de six hectares de prés et de forêts, avec vue imprenable sur le Lizieux.

- Séjours modulables à partir de 32,50 € en pension complète
- Gestion libre possible
- La salle polyvalente 520 places (spectacles, séminaires, mariages)

04 71 65 00 84  
[contact@costette.com](mailto:contact@costette.com)  
[www.costette.com](http://www.costette.com)

43520 Le Mazet-St-Voy  
(à 9 km au Sud du Chambon-sur-Lignon)

les amis de la costette

REJOIGNEZ-NOUS À LA FORCE (24)  
DU 1<sup>ER</sup> AU 31 JUILLET OU DU 1<sup>ER</sup> AU 31 AOÛT

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS ?

Fondation John BOST  
Service des Relations Humaines  
24130 La Force  
FRANCE  
Email : [valontariat@johnbost.fr](mailto:valontariat@johnbost.fr)  
Tél. : 05 53 58 01 03  
[www.johnbost.org](http://www.johnbost.org)

VOUS AVEZ PLUS DE 18 ANS ?  
VOUS ÊTES DISPONIBLE PENDANT 1 MOIS  
CET ÉTÉ ?

Partagez une expérience enrichissante dans un groupe aux cultures et nationalités différentes.

Une immersion unique pour favoriser le changement de regard sur le handicap, la maladie mentale et les personnes âgées dépendantes.

CAMP INTERNATIONAL DES VOLONTAIRES D'ÉTÉ





**AGAPÉ**  
VILLAGE

BP 30, 47901 AGEN Cedex 9

Tél. : 05 53 84 92 32

Fax : 05 31 60 18 58

[www.agape-village.com](http://www.agape-village.com)

[agape-village@wanadoo.fr](mailto:agape-village@wanadoo.fr)

Demandez le catalogue juniors

enfants/ados et la brochure

Château de Peyreguilhot.

Agrément JS de l'association 0470CV0232

Agrément Chèques Vacances ANCV

### SPORT DE 6 À 17 ANS

Des vacances en pleine nature avec des activités variées. Sur place : piscine et terrain de tennis. Équitation, canoë-kayak, escalade, spéléologie, VTT, tennis. Départs collectifs de Paris, Bordeaux, Toulouse. Partages autour de la Bible.

Dates : du 15 au 22 juillet (8 jrs),

du 15 au 29 juillet (15 jrs),

du 22 au 29 juillet (8 jrs)

Âges : 6 à 17 ans

Lieu : vallée de l'Aveyron, Saint-Antonin-Noble-Val (82)

Tarifs : séjours à partir de 398 € (8 jrs) et 592 € (15 jrs)

### VACANCES EN FAMILLE

Domaine de vacances de Peyreguilhot : une propriété de 26 ha de bois et de prairie. Chambres d'hôte, gîtes, mobil home, bungalow, camping\*\*\*\*. Piscine, espace aquatique. Temps de partage chaque matin.

Dates : juillet et août

Lieu : Château de Peyreguilhot, vallée du Lot, 47260 Laparade

Tarifs : en fonction de la formule choisie

### VACANCES SOLO

Des séjours adaptés au rythme et aux attentes des ceux qui souhaitent se retrouver dans une ambiance conviviale et décontractée.

Partages bibliques quotidiens. Plusieurs formules d'hébergement : pension, location, camping.

Dates : juillet et août

Âges : 25/40 ans, 40/55 ans, plus de 55 ans

Lieu : Château de Peyreguilhot, vallée du Lot, 47260 Laparade

Tarifs : en fonction de la formule choisie

Une semaine pour redonner allant et profondeur à sa relation conjugale. Pour couples de tout âge.

S'aimer et construire son couple

30 JUILLET - 4 AOÛT

Institut de Garaison  
65670 Monléon-Magnoac



Organisée par le service conseil conjugal et familial, département Solos-duos de la Fondation La Cause



En partenariat avec  
fondacio

INFOS, INSCRIPTIONS :  
+33 (0)1 39 70 60 52  
[www.lacause.org](http://www.lacause.org)  
[solosduos@lacause.org](mailto:solosduos@lacause.org)

Avec Les Compagnons de Saint François

Mouvement œcuménique international



Route Internationale en Espagne

du jeudi 26 juillet au samedi 4 août matin

de Comillas (Cantabrie) vers Potes (les Pics d'Europe)

de 70 € à 170 € selon âge et ressources (voyage non compris)

Route Nationale à Vézelay

du lundi 9 au dimanche 15 juillet

(coût modique)

Renseignements: 06 72 38 42 90 [www.cdsf.org](http://www.cdsf.org)

L'association  
La Bêta-Pi  
propose :

6-9 ANS

9-12 ANS

12-17 ANS

SÉJOURS COURTS  
Nouvelle-Aquitaine

3 à 7 jours



Suivez-nous sur

[www.labetapi.fr/sejours](http://www.labetapi.fr/sejours)

cbv  
camp biblique œcuménique de vaumarçus



GAME OF FAUNE

LES ANIMAUX DANS L'APOCALYPSE

CAMP INTERGÉNÉRATIONNEL DU 8 AU 14 JUILLET 2018

[WWW.CBOV.CH](http://WWW.CBOV.CH) | CAMP BIBLIQUE ŒCUMÉNIQUE DE VAUMARCUS



# Le camp, point d'orgue de l'année

Nadine Marchand, secrétaire générale des Éclaireuses et Éclaireurs unionistes de France (EEUdF) depuis septembre 2016, explique combien les camps d'été permettent d'approfondir la pédagogie mise en place tout au long de l'année auprès des enfants et des adolescents. Elle se réjouit du succès croissant du mouvement, qui cherche à s'ouvrir toujours plus à de nouvelles populations.

## Qu'évoque pour vous le terme de vacances ? de temps libre ?

Que ce soit en tant que secrétaire générale du mouvement ou dans ma vie personnelle, c'est le mot coupure qui me vient spontanément à l'esprit. Il s'agit bien de couper avec le quotidien avec une certaine pression, qu'elle soit professionnelle ou scolaire. Les vacances permettent de prendre du recul, de souffler.

## Comment définiriez-vous la pédagogie mise en place par les EEUdF ?

Le projet que l'on propose peut être résumé ainsi : il s'agit d'accueillir des enfants et des adolescents, filles et garçons, pour les aider à se développer sur les plans personnel, physique et relationnel. Cela se fait dans le cadre d'une vie collective, structurée, en lien avec la nature. Chez nous, ils apprennent à se confronter à l'autre, ils découvrent des règles de vie commune. Nous, c'est-à-dire les responsables du mouvement, les accompagnons pour qu'ils développent des savoir-faire et des savoir-être. Par rapport à l'école, où l'on reste en gé-

ral avec les mêmes copains ou copines, on côtoie dans un camp des gens moins proches avec qui on fait équipe.

## Vous vous définissez donc bien comme un mouvement éducatif ?

Absolument, et nous nous plaçons auprès des parents dans un partenariat éducatif. Ceux-ci sont informés tout au long de l'année de nos activités, de nos objectifs. Il s'agit d'établir un climat de confiance et de sérénité. Ainsi il sera plus facile pour eux de laisser partir leurs enfants, surtout les plus jeunes, « la prune de leurs yeux », sans soucis, pour quinze jours ou trois semaines l'été.

Nous accueillons beaucoup d'enfants - une majorité - dont les parents ont eux-mêmes fait du scoutisme, mais pas uniquement. Il est très important d'expliquer à ces familles sans culture scout l'environnement du camp, son fonctionnement, les règles...

Ainsi proposons-nous aux parents de venir au pré-camp pour aider à monter les installations et se rendre compte *de visu*.

## Comment, dans le groupe, prenez-vous en compte les différentes personnalités pour les aider à progresser ?

La progression personnelle est appréhendée de façon différente selon les groupes d'âges. Pour les louvettes et les louveteaux, les pistes posent un cadre imaginaire, fondé sur *Le livre de la jungle*. L'objectif est que chacun s'identifie à l'un des animaux et à ses qualités. Je suis Balou, le baladin, je ne sais pas jongler, comment vais-je y arriver ?

Il est essentiel d'encourager l'estime de soi, de saluer les réussites par des insignes, des présentations devant tout le groupe. Et nous cherchons à valoriser non seulement les qualités physiques mais aussi artistiques et intellectuelles. Chez les 12-15 ans on parlera de talents et les éclais s'initieront au journalisme, à la cuisine, à la topographie, à certains sports...

## Parvenez-vous à attirer des enfants issus de milieux plus populaires ?

Nous avons mené une enquête sociale de nos publics et il est clair que les jeunes

viennent plutôt de milieux privilégiés. Mais nous essayons de toucher de nouveaux publics et menons une action en direction des familles de réfugiés.

## Le mouvement se porte bien. Comment expliquez-vous ce succès ?

Les EEUdF, comme l'ensemble des mouvements réunis au sein du Scoutisme français, attirent. Je crois que notre projet d'une vie simple, très connectée à la nature, avec des valeurs de solidarité, de respect de l'environnement, d'égalité filles-garçons, d'éducation à la paix séduit les parents et les enfants.

En 2017, il y a eu 160 camps, auxquels ont participé 3 500 enfants et adolescents, grâce à l'implication de 1 000 responsables. 25 % des enfants ne participent pas aux camps d'été, souvent du fait de la séparation des familles. C'est pour nous une préoccupation. Notre réflexion porte aussi sur l'empreinte carbone des camps, sur l'alimentation, sur l'éducation à la paix, sur la mixité. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR NATHALIE LEENHARDT

## Centre de Vacances THEODORE MONOD LA DIFFÉRENCE EST NOTRE RICHESSE !



Un lieu de vacances adapté pour les personnes en situation de handicap, les groupes, ou toute autre personne désireuse de se ressourcer au cœur du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Pour réserver :

Centre de Vacances Théodore Monod, 9 chemin du Laeger, 67290 ERCKARTSWILLER  
Tél. 03 88 01 47 10, Fax : 03 88 01 05 70, [www.vacances.fondation-sonnenhof.org](http://www.vacances.fondation-sonnenhof.org)

Chaque Vie est une Lumière



SONNENHOF  
FONDATION PROTESTANTE



**CALVIN AUTREMENT (2/5).** La grâce de Dieu est première. C'est Lui qui réveille et fait entendre sa voix et qui dit aux misérables humains combien il les aime et leur fait grâce. Alors s'engage une vie nouvelle, fondée sur la promesse.

# La Loi passe de la justice à l'amour

**François Dermange**  
professeur d'éthique à la faculté de  
théologie protestante de Genève

À la suite de Luther, Calvin distingue l'intelligence des « choses terriennes » de celle des « choses célestes ». Les premières, parmi lesquelles on trouve la doctrine politique, la philosophie ou l'économie, sont « conjointes avec la vie présente et quasi encloses sous les limites de celle-ci ». Les secondes portent sur « les mystères du royaume céleste », c'est-à-dire sur la connaissance de Dieu et de sa volonté, et la règle de conformer notre vie à celle-ci.

Par la conscience, le droit et le politique, le Créateur protège la vie, afin que nous ne vivions pas comme des « bêtes brutes » mais, en faisant cela, Dieu ne touche que les mœurs extérieures et non l'intériorité des cœurs. Or c'est bien là qu'il veut nous rencontrer, par une expérience plus directe et plus profonde. Le politique et le droit ne sont alors au mieux, comme tout ce qui vient de la sagesse humaine, que des « chambres », qui préparent à l'annonce de l'Évangile sans en ouvrir la porte.

## Une fermeté indéfectible

Le passage est étroit ; il consiste à croire que Dieu nous connaît mieux que nous-mêmes et que c'est en lui que se découvre le sens de sa vie : « Nous nous chercherons en Dieu et non pas en nous, et ainsi nous voyons combien cette doctrine de notre Seigneur Jésus-Christ est différente de tout ce qu'on peut apprendre par les livres et écrits



© DR

des païens, quelque sagesse qu'ils aient eue en leur temps. [...] Ce qui nous est montré par notre Seigneur Jésus-Christ a une fermeté qui ne s'écroulera jamais. Et pourquoi ? Il nous faut sortir hors de nos personnes en premier lieu et hors du monde, et chercher en lui ce qui nous fait défaut et ce que nous ne pouvons pas trouver ici-bas. »

Il faut donc changer d'orientation, se convertir, et cela n'est pas possible par nos propres forces. Il faut que ce soit Dieu lui-même qui nous réveille de notre léthargie pour faire entendre sa voix. À partir de sa lecture du texte biblique, Calvin pense en repérer la pédagogie. Il faut d'abord que le Réconciliateur libère, puis qu'il fasse entendre sa parole comme

## À LIRE

### ► L'Éthique de Calvin

François Dermange  
éditions Labor et Fides,  
2017, 320 p., 19 €.

jugement. La Loi commande d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute sa pensée et de toute sa force, et d'aimer son prochain comme soi-même. Or personne n'est capable de cela. Celui qui se voit sérieusement devant la Loi ne peut donc qu'apercevoir les taches de son visage. Il n'a rien à mettre à son crédit et son éthique n'est rien. Mis en présence de Dieu, lui qui se croyait homme ou une femme de bien, se reconnaît misérable. Au moment pourtant où il s'attend à être détruit, c'est là qu'il entend Dieu lui déclarer qu'il est son enfant bien aimé à qui il fait grâce. C'est là ce que la Réforme nomme la promesse, gage de cette nouvelle vie que Dieu veut pour lui, le salut.

## La justification par la foi

En réponse, l'élu n'a qu'une seule chose à faire, croire que Dieu lui dit vrai dans sa promesse, et c'est ce que la Réforme nomme la justification par la foi. L'élu sait que tous ses efforts pour se construire lui-même sont vains et ayant tout reçu du Réconciliateur, il n'agit plus pour prétendre obtenir quoi que ce soit. Parce qu'il veut demeurer dans cet amour, il veut être en relation vraie avec Dieu et avec les autres, « honorer Dieu d'une vraie piété et converser avec les hommes en équité et droiture, selon la règle de charité ». Il comprend alors

Calvin a passé sa vie à scruter les Écritures

## « La Règle d'Or exige plus que de s'abstenir du mal, mais de passer de la justice à l'amour »

le nouveau sens que Dieu donne à sa Loi. La Règle d'Or exige de lui davantage que de s'abstenir du mal ; elle lui commande de faire à autrui ce qu'il voudrait lui être fait. Ainsi la Loi passe-t-elle de la justice à l'amour. Calvin l'illustre par un exemple : le commandement « Tu ne tueras point » ne nous dit pas seulement de ne pas nuire à notre prochain, mais de conserver sa vie par tous les moyens qu'il nous sera possible.

Mais l'élu peut-il alors vivre selon la volonté de Dieu ? Comme les juifs de la première alliance, il semble buter sur une impasse que l'amour manifesté par Dieu rend plus cruelle encore :

« Vu que Dieu ne se montre point à nous épouvantable, comme il a fait jadis aux Juifs, mais nous semond [i.e. invite] et appelle à soi tant aimablement et en si grande douceur, nous redoublons par ce moyen d'ingratitude si nous ne venons de notre bon gré et avec affection à recevoir cette semonce [i.e. invitation] tant bénigne qui se présente à nous. » ■

## Le christianisme ne permet pas l'antisémitisme

**Calvin le redit sans cesse :** Israël est déjà l'Église de Dieu et nous ne sommes que des branches d'olivier sauvage greffées sur l'olivier franc. L'alliance avec Israël est indéfectible. Elle est conclue avec le peuple avant qu'il soit fidèle ou infidèle. Elle repose sur la promesse de Dieu et non sur la sainteté de ce peuple. On ne saurait donc opposer le Dieu méchant de l'Ancien Testament au Dieu doux du Nouveau. Si Dieu se met en colère contre ce peuple à la nuque raide, « la constance de sa grâce ne se lasse jamais à entretenir, garder, enrichir et délivrer ceux lesquels il [Dieu] a une fois pris en amour ». Mais alors pourquoi la nouvelle alliance ? Pour en élargir le cercle aux païens, mais surtout pour lever l'hypothèque qui marque la première. Pour Moïse l'alliance est sous condition. Les juifs doivent choisir entre la vie et la mort ; ils vivront s'ils adhèrent à la Loi, mais s'ils s'en détournent ce sera pour leur perte. Le peuple

consent ; il sera maudit s'il transgresse la Loi (Dt 27, 26 ; 30, 19-20). Le drame est que l'alliance est chaque fois rompue par l'incapacité du peuple de vivre selon la volonté de Dieu. Cet échec apparent ouvre sur une attente : que Dieu manifeste son amour inconditionnel à son peuple. Ainsi, « tant doucement », le peuple élu est-il convié au Christ « auquel tendent toutes les promesses ». L'histoire d'Israël, dans ses échecs vise ainsi, non à lui substituer l'Église, mais à prendre « plus grande saveur à la grâce de Dieu » révélée dans le Christ et à aimer « davantage la miséricorde de Dieu ». « Vrai est que les enfants de Dieu sont exemptés de cette malédiction dont j'ai touché, ils ne sont plus effrayés comme si Dieu leur était contraire et qu'il voulut faire office de juge pour user de rigueur contre eux ; non, car ils savent qu'ils sont affranchis de cette malédiction-là par la grâce de Jésus-Christ. »

F. D.



**LE RÈGNE DE DAVID (1/6).** Installé à Jérusalem, David fait venir l'arche de l'alliance pour faire de sa ville une capitale religieuse. Mais lorsqu'il projette de construire le temple, il se heurte au refus de Dieu.

LI·RE·

# L'arche et le temple

**David danse devant l'arche lors de sa venue à Jérusalem, ce qui a suscité le mépris de sa femme Mikal, la fille de Saül.**

Une fois installé à Jérusalem, David a pris soin de faire de la ville le centre névralgique de son royaume. Pour cela, il lui a fallu dépasser le clivage entre le Sud représenté par la tribu de Juda et le Nord identifié à Israël. Il le fit de deux manières.

Il a unifié les différentes tribus par le moyen d'alliances matrimoniales en épousant différentes princesses. Les livres de Samuel et des Chroniques donnent le nom d'une vingtaine d'héritiers mâles, ce qui suscitera des jalousies et des disputes au moment de sa succession.

Ensuite, il a fait venir l'arche qui contenait les Tables de la Loi, l'objet le plus sacré de l'ancien Israël. Il voulait faire de Jérusalem, en plus de sa capitale administrative, une capitale religieuse.

À cette occasion, la Bible présente la figure négative de Mikal parmi les femmes de David. Alors que l'arche est portée par les Lévites, David s'est mis à danser et à tournoyer, poussant des acclamations scandées par le son du cor : « *Comme le coffre du Seigneur entrainé dans la Ville de David, Mikal, fille de Saül, regardait par la fenêtre ; elle vit le roi David sauter et danser devant le Seigneur, et elle le méprisa dans son cœur.* » (2 S 6,16).

## Conflit de spiritualités

Les commentaires soulignent que Mikal était attachée aux normes traditionnelles et protocolaires instaurées par Saül, son père. Elle jugeait que l'attitude du roi était incompatible avec la dignité de la charge royale. Soucieuse d'une religion austère et bien-pensante, il lui était insupportable de voir son mari s'exprimer par la danse, le cri et le saut. En opposition à l'attitude de sa femme, l'anticonformisme de David est présenté comme la marque d'une liberté qui est le fruit de la foi. Sa quête de Dieu l'avait libéré de la peur du regard des autres, ce qui lui a permis de se laisser aller à l'expérience d'une transe religieuse.

ANTOINE NOUIS

À Mikal qui lui reproche son attitude, David répond par une confession de foi : « *C'est devant le Seigneur que j'ai agi ainsi, lui qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa maison pour m'installer chef sur le peuple du Seigneur, Israël, et c'est devant le Seigneur que je continuerai à jouer de la musique. Je veux paraître encore moins que cela et m'abaisser à mes propres yeux.* » (2 S 6,21-22). Un très ancien commentaire souligne qu'il n'est pas un seul homme dans l'histoire d'Israël qui se soit rabaisé et qui ait humilié sa personne aux yeux de la société comme David l'a fait afin d'observer les paroles divines.

La rupture est consommée entre les époux et le texte conclut en donnant raison à David puisque Mikal n'a pas eu d'enfant jusqu'au jour de sa mort. Les commentaires ont affirmé qu'elle avait le cœur plein d'amertume et que sa stérilité extérieure était la marque d'une sécheresse intérieure.

**« Lui, l'insignifiant berger de Bethléem, le huitième des fils de Jessé, a réussi à unir sous sa royauté le Nord et le Sud »**

À ce moment du récit, David est arrivé à un sommet de son histoire. Lui, l'insignifiant berger de Bethléem, le huitième des fils de Jessé, a réussi à unir sous sa royauté le Nord et le Sud, il a donné une capitale au pays et y a fait venir l'arche construite par Moïse. C'est à ce moment qu'il va connaître son premier échec devant Dieu.

L'idée que l'arche de l'alliance réside dans une tente alors qu'il s'est fait construire un palais contrarie David, c'est pourquoi il décide de construire une maison pour Dieu. Il fait appel au prophète Nathan pour lui faire partager sa décision. Dans un premier temps, ce dernier approuve la décision, mais dans la nuit, Dieu s'adresse au prophète pour lui dire que la tente est le symbole de l'exode, et que la construction d'un temple n'est pas souhaitable. ■

A·CCUEI·LLIR·



Détail d'une tapisserie représentant le transport de l'arche à Jérusalem (vers 1520)

## Les réticences de Dieu

Lorsqu'il s'adresse à Nathan pour justifier le refus d'un temple, Dieu utilise deux arguments. D'abord, il fait remarquer qu'il n'a rien demandé : « *Partout où je me suis déplacé avec tous les Israélites, ai-je dit un seul mot à aucune des tribus d'Israël à qui j'avais ordonné de faire paître Israël, mon peuple ? Ai-je dit : "Pourquoi ne me bâtissez-vous pas une maison de cèdre ?"* » (2 S 7,7). Pour Dieu, la tente dans laquelle se trouve l'arche est un signe de mobilité. Le passage de la tente au temple correspond à la sacralisation d'un espace en s'éloignant de l'image d'un Dieu qui accompagne son peuple dans ses déplacements.

Ensuite, Dieu retourne la proposition du roi : « *Maintenant, tu parleras ainsi à David, mon serviteur : "Ainsi parle le Seigneur des Armées. C'est moi qui t'ai pris au pâturage, derrière le troupeau, pour que tu sois chef sur mon peuple, sur Israël. Partout où tu es allé, j'ai été avec toi... Quand tes jours seront accomplis et que tu te seras couché avec tes pères,*

*je susciterai après toi ta descendance, celui qui sera sorti de toi, et j'affermirai son règne... Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi, ton trône pour toujours affermi.* » (2 S 7,8-16). À David qui voulait construire une maison à Dieu, ce dernier rétorque que c'est lui qui bâtira une maison au roi, et que cette maison sera... une descendance. David voulait créer un espace pour Dieu, et ce dernier répond en lui promettant une histoire. Finalement, le temple sera construit, mais par Salomon.

Ce récit rappelle l'épisode dans lequel les Hébreux ont demandé un roi par l'intermédiaire de Samuel, pour être « *comme les autres peuples* » (1 S 8). Dans un premier temps, Dieu a résisté en considérant cette demande comme un manque de foi, avant de céder à la demande du peuple. La royauté comme le temple sont présentés comme des concessions de Dieu.

Dans l'histoire, les rois ont souvent été infidèles et le temple est devenu un lieu de pouvoir religieux. ■ A. N.

OU·VRIR·

## Le refus de la violence

Le livre des Chroniques ajoute un argument pour justifier le refus de Dieu au projet de David de construire le temple : « *Tu as répandu beaucoup de sang, tu as fait de grandes guerres ; tu ne bâtiras pas une maison pour mon nom, car tu as répandu devant moi beaucoup de sang sur la terre.* » (1 Ch 22,8).

On trouve une idée voisine dans le livre de l'Exode : « *Si tu fais un autel de pierre, tu ne le bâtiras pas en pierres taillées : en passant ton outil sur la pierre, tu la profaneras.* » (Ex 20,25). L'autel étant un instrument de paix, il y a incompatibilité entre lui et les outils pour couper les pierres qui sont des instruments de guerre.

Ces préceptes s'opposent à la vision de l'antiquité qui fait des grands guerriers des héros aimés des dieux. Bien qu'on ne trouve pas de critique divine des campagnes de David dans les deux livres de Samuel, le livre des Chroniques suggère que la violence, même justifiée, détruit l'âme. ■ A. N.





**Jean-Marie de Bourqueney**  
ÉPUdF Paris

## BIBLE ET ACTUALITÉ. Les résonances d'une naissance.

# Il est né le « royal baby »

**C**hantons tous son avènement ! Étrange événement que cette naissance, mélange de conte de fées, d'histoire dépassée et d'attrance *people*. Au moins cela nous change des déboires judiciaires et testamentaires de la famille de notre rockeur national.

D'abord avouons-le : nous finissons tous par être attirés par cette lumière-là, même si nous essayons, maladroitement, de le justifier. « Je regarde, mais cela ne m'intéresse pas », « je veux juste être au courant »... et nous regardons cette presse (que nous critiquons) chez le coiffeur plutôt que chez nous.

### Une forme de fascination

Bref, ne cherchons la paille dans l'œil des autres, mais tentons à analyser notre propre regard, et notre inclination à cette forme de fascination. Je le fais d'autant plus volontiers que l'un des pires accidents de cuisine qui me soit arrivé (un doigt transpercé par un couteau, tout de même) fut provoqué par un *royal*. Mon regard s'est détourné un instant vers un écran où se déroulait, en direct, le

mariage du prince Charles. J'écris donc avec humilité cet article en regardant la poutre qui est dans mon œil.

Le phénomène étonne aujourd'hui, dans une société qui se veut ultra-moderne, car il renvoie à une forme d'archaïsme que nous pensions oublié : la naissance d'un seul concernerait le monde. Mais, en disant cela, il nous faut immédiatement relativiser ce caractère archaïque. D'une part parce que cela a toujours existé, et, d'autre part, parce que l'origine du christianisme est aussi la naissance d'un « bébé divin ».

Les naissances font partie des mythologies fondatrices des différentes cultures du monde. Elles peuvent être parfois paradoxales, comme celle d'Ulysse, né du viol de sa mère Anticlée par Sisyphé, mais pourtant devenu héros. Elles peuvent être tragiques, comme celle de Zeus, qui faillit être dévoré par son père Cronos. Elles peuvent être encore dans les dorures des palais royaux, comme celui du Louvre ou de Versailles. Quels que soient leurs formes et leurs contextes, l'histoire (ou la mythologie) retiendra qu'elles sont prometteuses d'une forme d'espérance, voire de salut.

Abraham, dans le récit mythologique de la Bible, illustre cette forme d'espérance. Au chapitre 17 de la Genèse, « Abram » (que l'on peut traduire par « le père est exalté ») devient « Abraham (c'est-à-dire « père d'une multitude de nations »). Dès le chapitre suivant, c'est l'annonce du *royal baby*, la naissance inespérée d'Isaac, porteur d'espérance et dépositaire de l'Alliance.

**« Il y a un temps pour tout, l'un pour la force du courage, l'autre pour la tendresse d'une image »**

La filiation patriarcale des trois religions sœurs (le judaïsme, le christianisme et l'islam) passe par cette succession de naissances. Notre christianisme n'échappe pas à cette fascination de la naissance d'un espoir ou d'un salut. Deux des quatre évangiles racontent la naissance de Jésus (sans qu'aucun des auteurs n'en ait été témoin), en mettant en scène cette naissance de manière à lui donner un sens : la venue

du salut, la révélation de Dieu dans et pour le monde. Le christianisme décidera au IV<sup>e</sup> siècle de choisir la date du 25 décembre, pour « christianiser » des fêtes qui préexistaient. Et la tendre et festive liturgie enfantine de Noël était née.

### L'espérance et la tendresse

Il existe dans ces naissances, mythologiques ou historiques, deux vertus dont tout être humain, et même toute société, a fondamentalement besoin : l'espérance d'un lendemain meilleur et l'infinie tendresse devant cette nouvelle vie. Le *royal baby*, comme son frère et sa sœur, incarne ces deux vertus. Et pour ajouter au conte de fées, nous nous préparons au *royal wedding* du prince Harry.

Tout cela n'est pas très sérieux, convenons-en, mais cela en dit beaucoup sur notre humanité, ses besoins, et ses espérances. Notre aspiration à une forme d'héroïsme passe par la fragilité d'un bébé qui n'a rien demandé à personne... Il y a un temps pour tout, l'un pour le courage, l'autre pour la tendresse...

Au fait, vous ai-je dit que j'allais être grand-père ? Ce sera mon *royal baby*, assurément ! ■



**Samuel Amédéo**  
ÉPUdF Paris

## MÉDITATION. Évangile de Jean, 15,1-8.

# L'âge de la responsabilité

**J**e suis venu te dire que je m'en vais... » Ces mots d'une chanson de Serge Gainsbourg m'habitent au moment de relire le discours d'adieu de Jésus à ses disciples. Comment accepter l'inévitable ? L'absence crée une incertitude, le manque laisse un espace dont il est difficile d'imaginer qu'il puisse porter du fruit. Sur quel chemin nous aventurer ? « Nous ne pouvons être honnêtes sans reconnaître qu'il nous faut vivre dans le monde sans Dieu [...]. Avec Dieu et devant Dieu, nous vivons sans Dieu », disait Dietrich Bonhoeffer. Nous en sommes là. Pour guider la recherche scientifique, prendre des décisions politiques, faire des choix économiques, réviser nos lois de bioéthique... l'hypothèse « Dieu » ne s'impose plus comme nécessaire et je ne suis pas certain qu'il faille s'en plaindre.

### L'anthropocène

Tant qu'à construire notre vie, autant assumer la responsabilité de nos choix sans se cacher derrière une prétendue révélation de la volonté de Dieu. L'heure est à l'anthropocène, cet âge de l'humani-

té adulte. Cela n'est pas sans angoisse quant à l'avenir. La résurgence éruptive du religieux n'est que le symptôme de l'inquiétude humaine devant l'imminence de la responsabilité qui se dévoile devant nos pas... Comme l'enfant à qui on a enlevé les petites roulettes qui stabilisaient son vélo et qui prend conscience qu'il est seul responsable de sa sécurité.

Est-ce à dire que l'athéisme représente une étape normale et inévitable dans l'évolution de l'humanité ? « Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant... Devenu homme, j'ai mis fin à ce qui était propre à l'enfant. » (1 Co 13,11).

Jésus anticipe cette question et tend devant nous un arc métaphorique qui

nous donne à penser. Vigneron – vigne – sarments – fruits : ne vois-tu pas le lien quasi essentiel qui relie chacun ? Le vigneron n'est vigneron qu'à cause de sa vigne. Le sarment n'existe que parce qu'il fait partie du cep. Le fruit ne vient que parce que le sarment est nourri par la vigne. Entre le Père, le Fils, les disciples et leurs œuvres, il existe un lien qui ne dépend ni de la décision ni des efforts des disciples. Ce lien est le lien vital qui porte notre existence.

### Un lien structurel

« Je suis la vigne. » Cette parole s'affirme à l'indicatif. Elle révèle la nature spirituelle de l'humanité. Vouloir s'en détacher relèverait du suicide comme si un sarment pouvait choisir de vivre sa vie en dehors de ce qui lui donne son être. Ce lien structurel et vital ne dépend même pas de la présence ou de l'absence de Jésus auprès des disciples. Ce lien est. Tout simplement. C'est à partir de cet indicatif qui affirme et révèle que peut s'entendre l'impératif qui interpelle et engage : « Demeurez en moi ! »

Vient alors le temps de notre responsabilité et de nos décisions. ■

## L'évangile du dimanche

C'est moi qui suis la vraie vigne, et c'est mon Père qui est le vigneron. Tout sarment qui, en moi, ne porte pas de fruit, il l'enlève ; tout sarment qui porte du fruit, il le purifie en le taillant, pour qu'il porte encore plus de fruit.

Vous, vous êtes déjà purs, à cause de la parole que je vous ai dite. Demeurez en moi, comme moi en vous. Tout comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure dans la vigne, vous non plus, si vous ne demeurez en moi.

C'est moi qui suis la vigne ; vous, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, comme moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; hors de moi, en effet, vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il se dessèche ; on ramasse les sarments, on les jette au feu et ils brûlent.

Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez tout ce que vous voudrez, et cela vous arrivera. Mon Père est glorifié en ceci : que vous portiez beaucoup de fruits et que vous soyez mes disciples.

[Traduction Nouvelle Bible Segond]



**I**l fut un temps où, sans doute ébloui par les Lumières, le siècle n'a rien vu d'autre qu'un progrès dans chaque avancée de la science et de la technique. Mais après l'eugénisme et Mengele, la bombe d'Hiroshima, la conférence d'Asilomar (en 1973), Louise Brown puis Amandine, premier « bébé-éprouvette » français, voilà qu'un président de notre République, inaugurant le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) en 1983, reconnaît que « la science va plus vite que l'homme » :

- manière de dire qu'une innovation technoscientifique ne bénéficie pas forcément à l'humain ;

- impulsion donnée à un processus qui accouchera 11 ans plus tard des « lois de bioéthique », dont nous sommes invités à discuter la troisième révision, ayant pris acte que le temps de la science n'est pas le même que celui des consciences ;

- invitation non plus à prendre pour argent comptant tout ce qui sort, mais à se donner le temps de réfléchir ensemble sur ce que nous allons accepter ou refuser parmi les possibles ouverts par les incessantes nouveautés issues du monde foisonnant de la science appliquée au vivant, avec une nouvelle conscience des enjeux, élargie à la planète d'aujourd'hui et aux générations de demain.

Autrement dit, faut-il admettre ou non, collégialement et individuellement, tout ce que nous concoctent nos chercheurs ? Bref, consentir ou refuser : deux côtés de la même médaille, celle de notre volonté, individuelle certes mais aussi « volonté générale » - pour parler comme Rousseau dans le cadre du *Contrat social*.

### Double rapport au temps

Or consentir, c'est aussi un double rapport au temps :

- le temps long de ces débats organisés dans chaque région, coordonnés et synthétisés par le CCNE, et finalement intégrés dans le corpus de notre Code de santé publique (CSP) ainsi modifié au fur et à mesure que notre corps social assimile les changements impulsés par la technoscience au cours d'un

## « Ces cycles de consentement seraient à notre corps social ce que la respiration est à notre corps physique »

complexe processus de consentement débouchant ou non sur un consensus.

- l'instantané du document écrit, accessible d'un clic sur le site Légifrance, transcrivant dans une nouvelle révision de la loi le fruit des cogitations et échanges de ces états généraux de la bioéthique version 2018.

Puis ce sera un nouveau temps long, pour informer sur la loi amendée, la mettre en œuvre et évaluer peu à peu ses effets sur les mentalités et ses conséquences sur les comportements, avant d'avoir à entreprendre un autre cycle de débats pour prendre acte des innova-

**CHOISIR.** L'auteur exprime ici combien la notion de consentement, habituellement associée aux rapports sexuels, concerne en fait l'ensemble des sujets de bioéthique aujourd'hui en débat.

# « Le consentement concerne tous les aspects de notre vie »



La génomique peut fournir un flot de résultats sur des mutations dont la signification reste opaque

tions intercurrentes et en discuter dans la perspective de la publication datée d'une autre révision. Et ainsi de suite...

En sorte que ces cycles de consentement seraient à notre corps social ce que la respiration est à notre corps physique : au temps actif de l'inspiration qui livre et diffuse à l'organisme l'oxygène vital répondrait le temps diffus de la délibération sur la base du neuf qui se propose, du dialogue de soi à soi et de soi aux autres qui

fait le processus lent du consentir ; et au temps passif de l'expiration qui épure le corps de ses déchets toxiques correspondrait alors celui de la loi révisée, expurgée de ce qui est obsolète et augmentée de ce qui fait consensus.

Presque toutes les thématiques abordées dans la révision des lois de bioéthique doivent en passer par la case du consentement. Nous en resterons à quelques exemples, d'abord choisis parmi les thèmes issus des avancées scientifiques et technologiques récentes.

Ainsi pour les *big data*, dont l'alimentation par nos données personnelles

**Joël Ceccaldi**  
médecin honoraire  
des hôpitaux,  
référent aumônerie  
des établissements  
sanitaires et  
médico-sociaux  
pour la Nouvelle  
Aquitaine

repose sur l'accord que nous donnons aux cookies, d'un clic distrait voire agacé, absorbés que nous sommes par notre recherche fébrile sur le web. Données massives dont l'usage nous échappe, faisant de nous des « aliénés » soumis au bon vouloir des GAFAs sur la base d'un consentement dont la valeur chute, puisqu'il est de moins en moins informé. Mais tout n'est pas perdu : une prise de conscience reste possible, comme l'atteste la mise en cause récente du P.-D.G. de Facebook, qui pourrait déboucher sur une meilleure protection de notre vie privée et sur une réhabilitation de notre capacité à consentir au sein des réseaux.

Plus sensibles encore, dans la mesure où elles touchent à l'intime de chacune des cellules de notre corps, les données de santé fournies par la génomique, laquelle, au lieu de s'en tenir strictement au renseignement souhaité, peut vomir un jet de résultats connexes sur des mutations dont la signification pour notre avenir est aussi opaque pour le médecin non formé que lourde de menaces pour l'usager désemparé. À quoi rime un consentement informé dans de telles conditions d'incertitude ?

S'agissant de transplanter les organes d'une personne en état de mort cérébrale après un traumatisme crânien, la loi Caillavet permet de présumer son consentement pour un don en l'absence de refus exprimé de son vivant. L'on peut toutefois imaginer les trésors de diplomatie et d'empathie que le médecin concerné devra déployer pour que les proches encore sous le coup du malheur qui vient de s'abattre sur eux arrivent à prendre le recul suffisant pour... consentir à évoquer la possibilité de prélever le plus vite possible le ou les organes qui vont sauver d'autres vies !

### Début et fin de vie

Quant aux thèmes issus de demandes sociétales, la procréation n'a même pas besoin d'une assistance médico-technique pour requérir toute une kyrielle de consentements écrits jalonnant toute grossesse, désormais balisée par une centaine de décrets intégrés au CSP. Dès sa première consultation prénatale, la future maman venue pour voir confirmée la bonne nouvelle de l'arrivée d'un enfant désiré, forcément le plus beau, est invitée à lire une cinquantaine de pages, et s'entend dire et constate à longueur de ligne que l'avenir pourrait être beaucoup moins rose que prévu !

Dès les premiers formulaires concernant l'échographie puis les examens biologiques de dépistage, qu'elle devra parapher les uns après les autres, c'est à une véritable « traque au trisomique » qu'on lui demande de se joindre, en décalage avec les données épidémiologiques démontrant la fréquence plus grande et la gravité souvent supérieure des conséquences sur le fœtus de la consommation d'alcool et de tabac.

Passons à l'autre bout de la vie, quand il s'agit de consentir à mourir. Deux camps s'affrontent, se réclamant l'un comme l'autre de la dignité humaine pour se justifier :

- celles et ceux qui voient dans la fin de vie une affaire d'éthique et dans l'aide à mourir une question d'accompagnement. N'abandonner sous aucun prétexte quiconque vit sa dernière heure. Consentir à la mort comme à un événement qui se produit et auquel on s'adapte en visant l'apaisement - sans chercher à en infléchir le cours spontané, que ce soit pour l'allonger ou pour le raccourcir. S'incliner devant l'inéluctable, en un consentement proche de l'allégeance ;

- celles et ceux qui voient plutôt dans le mourir une affaire d'esthétique et dans l'aide à mourir une question stratégique. Pouvoir abrégé le cas échéant la vie finissante estimée invivable et dégradante. Consentir à un événement que - faute de pouvoir l'éviter - je produis et adapte à ma convenance : celui d'une belle mort. Assumer une ultime liberté face à la contrainte suprême, en un consentement qui sauve la face par son allure souveraine.

C'est ainsi que consentir, pour le meilleur ou pour le pire, déploie la richesse de ses nuances sur la palette de la bioéthique. ■



## Chine et Inde

À propos de la chronique  
De par le monde, Réforme n° 3748

Je ne partage pas l'avis de Didier Chaudet : la Chine a une capacité et une volonté d'influence bien supérieure à celle de l'Inde grâce à son économie (cinq fois la taille de celle de l'Inde !), son réseau de bases navales dans la région (Djibouti, Pakistan, Maldives, Sri-Lanka, Myanmar...) et les nouvelles routes de la soie terrestres et maritimes. L'initiative française vise seulement à réduire le déséquilibre entre Chine et Inde dans l'océan Indien.

**PHILIPPE HUMBERT**  
courriel

## Mathématiques sans frontière

Merci à Déborah Berlioz d'avoir évoqué le projet pilote de l'université de Potsdam consistant à tendre la main aux professeurs originaires de Syrie, Iran, Afghanistan..., réfugiés dans le Brandebourg, en leur offrant une formation complémentaire accélérée pour qu'ils intègrent en tant qu'enseignants écoles, collèges ou lycées de ce Land.

J'ai admiré, dans le séminaire de mathématiques que nous leur proposons, leur

# « L'article sur les Israéliens et Gaza divise nos abonnés »

courage, eux qui apprennent à lire des équations ou à décrire des figures géométriques dans la langue de Goethe. Quelle gageure ! Qu'ils sont fiers aussi de discuter d'algèbre, cette discipline que les civilisations perse et arabe ont développée bien avant l'Occident...

Oubliant un instant leur douloureux exil, ces femmes et ces hommes (re)vivent le bonheur de la transmission grâce au langage universel des mathématiques.

**SYLVIE ROELLY**  
professeure de probabilités  
à l'université de Potsdam  
(Allemagne)

## En français dans le texte

À propos du coup de patte sur les anglicismes, Réforme n° 3748

Le coup de patte de Nathalie Leenhardt contre les anglicismes m'a enchantée. C'est un combat que je mène aussi car cette invasion m'exaspère.

Sous l'égide de l'association Défense du français, nous avons produit un lexique qui propose des équivalents,

que l'on peut télécharger sur le site [defensedufrancais.com](http://defensedufrancais.com). Nous intervenons auprès d'entreprises pour qu'elles renoncent à leurs publicités en anglais et nous collons des papillons sur des vitrines ou des affiches qui nous agacent. D'autre part, bravo pour le numéro sur MLK de haute tenue.

**ANNE CENDRE**  
Genève

## Israël-Palestine

À propos de la 2/3 du n° 3749

Un petit témoignage : de 1976 à 1979 j'ai été volontaire dans des kibboutz du nord de la Galilée. Restaient des carcasses de blindés, des alertes à des tirs de roquettes venues du sud du Liban. Pourtant, je n'ai jamais entendu de paroles de haine envers les Palestiniens. Et ceux qui travaillaient dans les terres adjacentes étaient considérés. Certains de ces kibboutzniks étaient des juifs réfugiés d'Argentine, et n'avaient aucune envie de reproduire un schéma de haine.

Mais cela n'excuse en rien

la politique du gouvernement israélien. C'est peut-être cela qui produit haine et affrontements alors que la majorité des habitants veulent vivre en paix. Et encore une chose oubliée : la guerre de 1973 a

## « Merci à Réforme pour cette double page sur le conflit israélo-palestinien »

fait très peur aux Israéliens, qui se sont vu rejetés à la mer et exterminés ! Cette hantise d'une possible répétition peut expliquer en partie les attaques préventives vers d'autres, même si la Syrie n'est plus en état de le faire, et que l'Égypte a du mal à gérer l'intégrisme musulman.

**JEAN-FRANÇOIS LIBOT**  
courriel

Il s'agit ici de justice et de droits humains et non d'affection mutuelle. Ne mélangeons pas tout. Le protestant que je suis n'a aucune affection pour des gens comme Netanyahu ou Liebermann et les membres de leur gouvernement.

Le fait de condamner avec

force toute tentative d'une dérive antisémite dans notre pays ne dispense aucunement de dénoncer la politique suivie par Israël depuis des décennies. Au contraire c'est notre silence qui scan-

alise ceux qui ont pris intérêt à ce pays et qui voient ce qui s'y passe, qu'ils soient musulmans ou pas. À savoir la mise en œuvre violente, obstinée, constante, cruelle, de la destruction d'un peuple en le privant d'espace vital en l'enfermant dans des lieux de plus en plus restreints au point de rendre leur vie impossible.

Ce ne sont pas les Palestiniens dans leur immense majorité qui réclament la destruction d'Israël mais Israël qui organise implacablement la mort de la possibilité d'un État où les Palestiniens pourraient vivre en paix. La haine est, hélas, parfois le fruit normal de cette attitude.

Par le silence, M. Casadesu ne nous propose pas un

chemin escarpé mais de marcher sur le chemin prudent « ni pour ni contre, bien au contraire », celui qui conduit à l'indifférence et permet aux extrémistes de prospérer.

**ROGER KAPP**  
courriel

Je voudrais vous remercier pour votre article sur Israël. Savez-vous qu'il y a un kibboutz qui rassemble des juifs, des musulmans, des chrétiens, et qui s'appellent Neve shalom, porté en France par la Fraternité Abraham ?

**ALAIN BOYER**  
courriel

Merci à Réforme pour cette double page sur le conflit israélo-palestinien. Il faut du courage aujourd'hui pour publier une analyse tout simplement équilibrée sur ce sujet. Nous sommes davantage habitués à une pensée unique de la part des médias.

**ISABELLE BOSCH**  
Paris

Un article vous a passionné ? Un autre vous a heurté ? Vous souhaitez répondre à un courrier d'un lecteur ou d'une lectrice ? N'hésitez pas à nous écrire sur : [reforme@reforme.net](mailto:reforme@reforme.net) pour alimenter le débat cher aux protestants !



## COUP DE PATTE AU... narcissisme !

**Nathalie Leenhardt**

C'est le nouvel ouvrage de développement personnel à la mode et, avouons-le tout de suite, je ne l'ai pas lu en entier, juste des extraits et des interviews de son auteur, Fabrice Midal. Ce dernier est invité partout et j'imagine aisément que ses conférences (payantes) affichent complet, comme celles de Christophe André ou de Frédéric Lenoir avant lui.

Fabrice Midal a choisi, il faut le dire, un titre plus qu'accrocheur : *Sauvez votre peau, devenez narcissique*. Il explique, en gros, que pour vivre des relations apaisées et saines avec les autres, il faut d'abord s'aimer soi-même, avoir développé une bonne estime de soi. Une thèse à laquelle, évidemment, j'adhère. Ce qui m'agace, ce n'est donc pas son propos mais l'enthousiasme qu'il suscite comme s'il avait trouvé le Graal ; comme si, il y a plus de 2 000 ans, Jésus ne nous avait invités à la même chose en disant ces mots en

apparence si simples : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (Matthieu 22,39) à la suite du Lévitique (19,18). Oui, ce qui m'irrite, c'est cette propension actuelle à nier ce grand livre d'humanité qu'est la Bible, qui ne parle que de relations interpersonnelles, de fraternités, de jalousies, de passions, de joies... Il est vrai que, pendant des siècles, le christianisme a écrasé du talon le « comme toi-même », l'enlisant dans la culpabilité, l'assimilant à l'égoïsme. On comprend alors que nos contemporains refusent d'aller voir de ce côté-là...

La consigne est claire : quand tombent les masques à oxygène, il faut d'abord s'équiper soi-même avant d'aider son voisin. Impossible d'être à l'écoute quand on va mal, sous peine de reproduire ce que l'on a soi-même subi. Mais, à l'époque du selfie permanent, cet éloge du narcissisme paraît bien malvenu... ■

## Réforme

HEBDOMADAIRE PROTESTANT D'ACTUALITÉ

01 43 20 32 67 ■ 53-55, av. du Maine, 75014 Paris  
■ Fax : 01 43 21 42 86 ■ Internet : [www.reforme.net](http://www.reforme.net)  
■ Courriel : [reforme@reforme.net](mailto:reforme@reforme.net)

Pour joindre vos correspondants, faites le 01 43 20 suivi du n° entre parenthèses

FONDATEUR **Jean Bosc** (†) ■ PREMIER DIRECTEUR **Albert Finet** (†) ■ CODIRECTRICE, DIRECTRICE DE LA RÉDACTION **Nathalie Leenhardt** (1406) ■ CODIRECTRICE, ÉDITEUR **Dominique Guiraud** (4547) ■ CONSEILLER THÉOLOGIQUE **Antoine Nous** (0853) ■ RÉDACTION **Frédéric Casadesus** (5970), **Claire Bernole** (2712) ■ RÉDACTEURS CHARGÉS DU SITE WEB **Laure Salomon** (1912), **Louis Fraysse** (8690) ■ SECRÉTAIRE DE RÉDACTION **Marc Moreau** (0054) ■ WEB MARKETING **Swanny Debuchy** (8692)

CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **Jean-Paul Willaime** ■ VICE-PRÉSIDENTS **David Guiraud**, **Jean-Hugues Carbonnier** ■ TRÉSORIER **Charles-Henri Malécot** ■ SECRÉTAIRE **Bénédicte Boissonnas** ■ ADMINISTRATEURS **Samuel Amédéo**, **Pierre Bardon**, **Pierre Encrevé**, **Gil Kressmann**, **Gabriel de Montmollin**, **Jean-Louis Pacquement**, **Jean-Daniel Roque**, **Isabelle Schlumberger**, **Valentine Zuber**.

CONCEPTION GRAPHIQUE **Rampazzo & Associés** ■ IMPRIMEUR **Imprimerie Roto Champagne**, 2, rue des Frères-Garnier, 51 de la Dame-Huguenotte, 52000 Chaumont. COMMISSION PARITAIRE N° 0518 C 83111 - 2018 ■ CCP 1 250-51 F PARIS. ISSN 0223 5 749. COPYRIGHT 2018

Origine du papier : ALLEMAGNE ■ Taux de fibres recyclées : 71 % - 100 % FSC ET PEFC



### ABONNEMENTS

Réforme - Service abonnements  
CS70001, 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex  
[aboreforme@propublic.fr](mailto:aboreforme@propublic.fr)  
Tarifs : France 1 an 119 €, 6 mois 66 €, 3 mois 28 € ou par prélèvement automatique

Téléphonez au 03 27 56 12 11  
ou [www.reforme.net](http://www.reforme.net)



**EXPOSITION.** La science préhistorienne a réhabilité l'homme de Néandertal. Le musée de l'Homme, en phase avec son éclairage évolutif, nous le fait découvrir et questionne notre « moi » profond.

## Nos origines multiples

**P**lus de 300 000 ans avant notre ère, l'homme de Néandertal apparaît sur terre. Il l'habite jusqu'en 30 000 environ, un long temps en comparaison duquel nos deux millénaires pèsent peu ! À la fin de son existence, il croise sur sa route *Homo sapiens* dont nous sommes issus, une espèce différente et toute proche. Puis on perd sa trace.

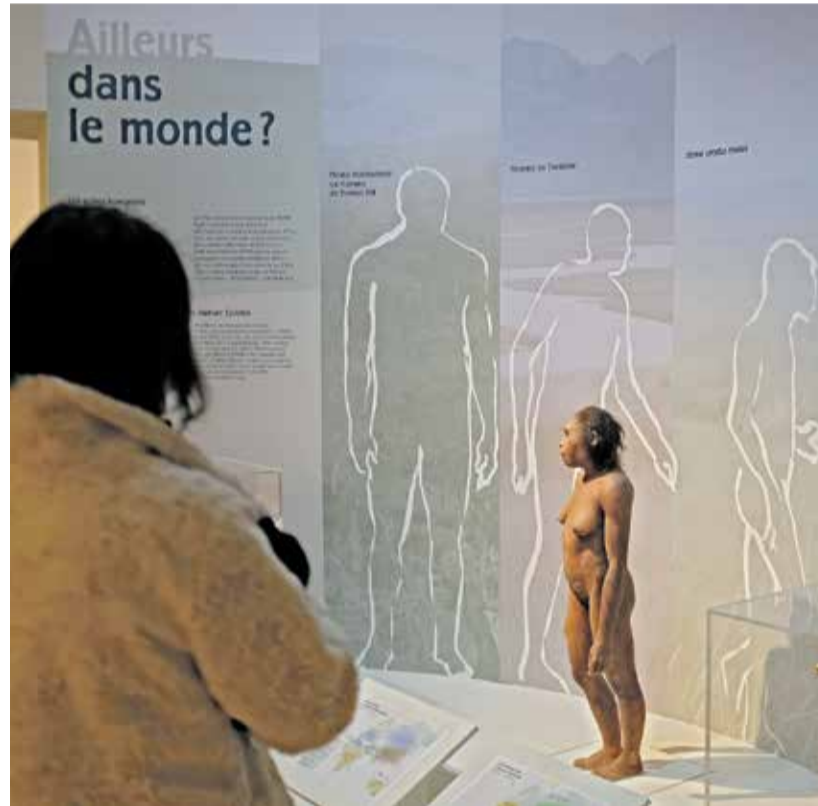
C'est sur ce thème du « différent mais tout proche » que se fonde l'exposition du musée de l'Homme. Un thème très actuel. En effet, entrevoir dans la différence autre chose qu'une séparation radicale et meurtrière demeure encore difficilement assimilable par nos mentalités. Et à plus forte raison dans les époques européennes passées, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle colonial, quand la science découvrait un hominidé imprévu dans la vallée de Néander, en Allemagne. Comment les anthropologues de l'époque l'auraient-ils vu autrement qu'un singe amélioré ? En témoignent, bien alignés dans l'exposition, les bustes de brutes qu'ils ont consciencieusement modélisés. Pourtant, parmi eux, l'un détonne. Réalisé aux mêmes dates, il se démarque par la beauté de ses traits.

De même qu'on hiérarchisait arbitrairement les races, on hiérarchisa les espèces. On imagina la rencontre entre Néandertal et *Homo sapiens* comme une déclaration de guerre. Or on sait maintenant que le combat n'a pas essentiellement caractérisé leur relation. La

### « Chacun de nous recèle entre 1 et 4 % de gènes néandertaliens »

terre était trop peu peuplée pour qu'on s'y rencontre souvent. Puis les dangers environnementaux, la précarité des habitats, la dureté des hivers et la chaleur torride des étés (avec des poussées à plus de 56 °C) rendaient précieux les contacts entre semblables ou « presque semblables ». Il s'avère en réalité qu'ils se sont plus unis que combattus, que leur accouplement a enfanté de nombreux hybrides. Nous en sommes, en Eurasie comme au Proche-Orient, les preuves vivantes puisque chacun de nous recèle dans sa propre empreinte ADN des gènes néandertaliens (1 à 4 %). Seule l'Afrique, berceau de l'*Homo sapiens*, échappe à ce métissage.

De découverte en découverte, les chercheurs ont dû se laisser bousculer et émerveiller par la vérité. Le confirmement les objets présentés ici, parures de



Reconstitution de « la femme de Florès », découverte en Indonésie en 2003

coquillages, cristaux et silex finement taillés, colliers en serres d'aigles.

À l'inverse de l'opinion autrefois répandue selon laquelle Néandertal aurait imité le savoir-faire d'*Homo sapiens*, on sait désormais que son art, plus ancien que cette rencontre, lui appartient en propre. Et si les magnifiques bestiaires dessinés sur les murs intérieurs des grottes sont l'œuvre d'*Homo sapiens*, il semble que son ancêtre les ait investies avant lui avec ses points colorés et ses motifs géométriques.

Le style figuratif reviendrait alors à *Homo sapiens*, l'abstrait à Néandertal.

La caverne était le temple des hommes préhistoriques. Le lieu de leur foi et non celui de leur habitation. Ils vivaient à son entrée ou autour d'elle, dans ses cavités extérieures. Mais c'est en elle que s'exprimait leur réponse au mystère de l'existence. Comment n'en auraient-ils pas été pénétrés ? Comment ne l'auraient-ils pas meublée de leurs croyances ?

Grâce aux sépultures retrouvées à Spy (Belgique) ou à La Ferrassie (Dordogne), on n'ignore plus que les Néandertaliens inhumaient leurs morts.

Des résidus de tartre dentaire nous ont aussi renseignés sur leur mode de vie. Sur leur science des plantes thérapeutiques, puis sur leur comportement alimentaire. Carnivores et plus modérément végétariens, il n'est pas exclu

qu'ils aient eu recours à des pratiques cannibales. S'agissait-il d'anthropophagie rituelle ? de nécessité ?

### Nous, si insignifiants

L'exposition se termine sur l'énigme de la disparition de Néandertal. Les hypothèses fusent : génocide, consanguinité, virus... Nul ne sait. On mesure, par contre, son héritage à l'échelle du monde. Dans les parties les plus diversifiées du globe, de Denisova en Sibérie jusqu'à l'île de Florès en Indonésie, il ne s'agit plus d'envisager deux espèces qui ont coexisté, mais une multiplicité d'espèces humaines parallèles.

On ne peut s'empêcher devant pareille exposition de sentir sa propre insignifiance, et on ne peut empêcher non plus que cette sensation de « rien du tout » n'entre à un moment ou à un autre en friction avec cette aspiration d'intégrité pérenne qui fait le fond de toute foi. Celle, par exemple, que confère le Christ quand il dit que chaque cheveu sera compté. Mais c'est justement l'intérêt d'une exposition de ce genre de pouvoir ramener à notre conscience cette problématique interne. Peut-être faudra-t-il nous contenter de la ressentir sans vouloir la résoudre. ■

MARTINE LECOQ

► À voir : « Néandertal L'Expo », musée de l'Homme, place du Trocadéro, Paris, jusqu'au 7 janvier.

## LIVRE

Antoine Nouis

### Une sagesse de l'intériorité

Jean-Guilhem Xerri est à la fois biologiste médical et psychanalyste. En 2015, il publiait un livre intitulé *À quoi sert un chrétien ?* dans lequel il montrait comment la foi pouvait être une réponse crédible face aux défis de notre temps comme la théorie du genre, la marchandisation du corps et le transhumanisme. Dans ce nouvel ouvrage, il aborde en tant que psychanalyste les apports des Pères du désert. Ces hommes qui ont été les ancêtres des moines se sont retirés au désert lorsque le christianisme est devenu religion d'État, pour retrouver la radicalité de la foi lorsqu'elle était menacée par la mondanisation des Églises. Ils étaient au commencement solitaires, puis certains ont vécu en communauté. Très vite, ils ont attiré des hommes et des femmes venus leur présenter leurs questions de vie, ce qui leur a permis de développer une sagesse de l'intériorité, notamment les fameux *apophtegmes*. Pour l'auteur, « les lois du corps sont identiques que l'on vive dans un monastère ou dans le monde. Il en est de même pour la physiologie de l'âme ». À l'écoute de ces maîtres de sagesse, l'auteur redécouvre la pertinence de la typologie anthropologique ternaire qui distingue le corps, l'âme et l'esprit. Si l'âme relève de ce qui est central, l'esprit évoque notre rapport à l'essentiel. Une des maladies de notre société est que ces deux dimensions ne sont pas connectées, ce qui donne naissance à toutes les addictions et les dérives que sont le bougisme, l'hyperactivité et l'hyperconsommation. Face à ces comportements, nous sommes étonnés de voir que la sagesse de ces hommes qui se sont retirés au désert il y a plus de mille cinq cents ans garde toute sa pertinence. Il n'y a rien de tel que des racines profondes pour éclairer notre présent ! ■

#### ► Prenez soin de votre âme

Jean-Guilhem Xerri, éditions du Cerf, 2018, 400 p., 20 €.



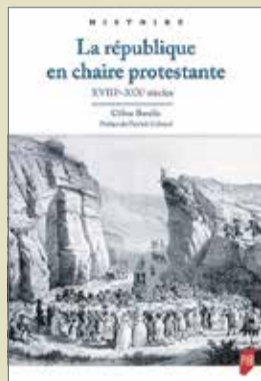
D.R.



## LIVRE

## HISTOIRE

## Protestantisme



D. R.

**Chacun le sait**, la prédication est le temps fort du culte. Mais prêcher n'est pas toujours de tout repos. F. Delétra rapporte ainsi en 1841 : « *Singulier spectacle que ce temple délabré, ces gens assis çà et là sur des décombres, ce soleil qui me donnait par en haut sur la figure, mon rabat qui volait au gré du vent jusque dans ma bouche, ma chaire qui tremblait.* » Cependant, pour l'histoire du protestantisme, l'étude de la prédication est fondamentale. C'est à quoi s'attache Céline Borello, dans cet ouvrage issu d'un travail universitaire et qui en possède toutes les caractéristiques, en particulier la rigueur scientifique, la très vaste documentation, la vigueur des analyses, la fermeté des conclusions.

Ce livre est centré non sur la dogmatique ou la spiritualité qui irrigue ces sermons, mais sur la façon dont les pasteurs « *lorsqu'ils prêchent sont amenés à parler de ce qu'on peut appeler la res publica* », c'est-à-dire le bien commun. Ce sont donc les aspects politico-théologiques de la prédication qui sont présentés. La période 1740-1848 est fort bien choisie car elle voit se succéder un temps de persécutions et de clandestinité, une semi-tolérance précaire, la liberté et l'égalité et, à partir de 1802, une reconnaissance officielle, mais aussi trois régimes différents. On perçoit pourtant des constantes, en particulier une soumission aux autorités établies et un respect des lois qui induit toutefois un refus du pouvoir arbitraire. Et inclut, sous l'Ancien Régime, un discours de revendication. Les pasteurs tentent d'inculquer un bon comportement civil, en particulier à partir de la Révolution, dont ils partagent les idéaux. Ils veulent édifier le fidèle, en tant que croyant, certes, mais aussi en tant que citoyen membre de la collectivité nationale. Il reste, comme le fait remarquer le préfacier Patrick Cabanel que « *cette religion devenue philosophique, morale et sociale* » est apparue peu à peu insuffisante à une partie de fidèles, surtout les partisans du Réveil. ■

ANDRÉ ENCREVÉ

► **La république en chaire protestante, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle**

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 328 p., 25 €.

## PETITES ANNONCES

## Immobilier

■ **À vendre** dans résidence Hespérides Manèges, Versailles, appartement 41 m<sup>2</sup> calme et lumineux. Tél : 06 77 85 47 32.

## RÉUNIONS

## ■ « Le rock »

**Samedi 12 mai**, 18 h 30-20 h 30, église évangélique baptiste de Paris-Centre, 72, rue de Sèvres, Paris 7<sup>e</sup>. Conférence animée par Jonathan Hanley, écrivain et traducteur, ancien pasteur. Entrée libre et gratuite.

## ■ « Soirée Rembrandt »

Connaître et comprendre Rembrandt en son contexte, voilà qui regarde l'histoire de l'art. Mais discerner et évaluer le message chrétien que l'artiste fait passer au travers de sa représentation du Christ, voilà qui regarde la théologie. Avec Béatrice Vingtrinier, conférencière au musée du Louvre, et Bruno Gaudet, pasteur et théologien. **Mercredi 16 mai**, 20 h 30, Église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, bd d'Inkermann. [www.erf-neuilly.com](http://www.erf-neuilly.com)

■ « Paul Ricœur et Mai 68 : regards croisés »

Colloque organisé par l'association Paul Ricœur le **mercredi 2 mai**, de 17h à 21h. Ce colloque souhaite aborder la question de savoir comment Mai 68 a croisé la biographie institutionnelle, personnelle et intellectuelle de Paul Ricœur. Salle des Commissions à la Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, Paris 5<sup>e</sup>. S'inscrire auprès de Philippe Gaudin : [philgaudin@hotmail.fr](mailto:philgaudin@hotmail.fr)

■ « La figure de l'étranger dans les religions »

Table ronde organisée par le Musée du protestantisme – de la Réforme à la laïcité. Comment le judaïsme, le christianisme, l'islam abordent-ils la figure de l'étranger au sein de leurs corpus scripturaires ? Comment se nouent sur cette question les relations entre les différentes religions ? Et en quoi ces religions, aujourd'hui,

peuvent-elles nous aider à regarder l'étranger autrement, non pas comme une menace, mais comme cet autre qui nous rappelle à notre vocation : être disponible à l'humanité ? La table ronde sera animée par Jean-Pierre Nizet, pasteur de l'Église protestante unie de l'Albigeois.

**Judi 3 mai**, 18 h, salle municipale Pierre-Davy, Ferrières, 81260 Fontrieu. Contacts : pasteur Jean-Pierre Nizet, 06 83 07 05 74. Danielle Mailhé, responsable du pôle communication, 06 43 45 19 74. MPRL, 05 63 74 05 49.

■ « Le Conseil d'État et la laïcité »

La Fondation La Cause, en partenariat avec *Réforme*, a le plaisir de vous convier à son prochain déjeuner-conférence. Il sera présidé par Catherine Bergeal, secrétaire générale du Conseil d'État. Elle est membre de la commission droit et libertés de la Fédération protestante et membre du conseil d'administration de la Fondation Armée du Salut. **Judi 3 mai**, à la brasserie-restaurant *Mollard*, 115, rue Saint-Lazare, Paris 8<sup>e</sup>. Information et inscription : Fondation La Cause, 69, av. Ernest-Jolly, 78955 Carrières-sous-Poissy. 01 39 70 60 52.

■ « Paul Ricœur, une pensée pour notre temps »

Conférence avec le philosophe Olivier Abel organisée par l'Église protestante unie de Narbonne. **Vendredi 4 mai**, 18 h 30, salle des Synodes (Mairie) à Narbonne. Rens. [pa.duprez@orange.fr](mailto:pa.duprez@orange.fr)

■ « Chrétiens en fête »

Jour du Christ vous invite le **samedi 9 juin** de 14 h à 22 h. Témoignages, concerts, prière avec la participation de frère Benjamin, Jean-Fred Berger, Josué Turnil, le chœur des chrétiens d'Orient, la chorale mosaïque et beaucoup d'autres. Stade olympique Yves-du-Manoir, 92700 Colombes. Infos et inscriptions sur [www.colombes2018.fr](http://www.colombes2018.fr)

■ « Match d'impro avec la Lipho »

**Samedi 28 avril**, 20 h 30, au Parvis des Arts, 8, rue du Pasteur-Heuzé, 13003 Marseille. [www.parvisdesarts.com](http://www.parvisdesarts.com) [contact@parvisdesarts.com](mailto:contact@parvisdesarts.com)

■ « Retraite chez les Diaconesses »

Retraite OASIS chez les Diaconesses **du jeudi 23 août au mercredi 29 août**. Accueillir les récits bibliques comme Parole vivante pour ma vie, prendre le temps d'expérimenter la prière avec la parole de Dieu, entrer dans l'expérience de l'accompagnement spirituel. L'espace Oasis est un espace pour vivre une retraite spirituelle individuelle accompagnée de 3 à 5 jours. Une proposition portée et rythmée par la vie de prière de la Communauté des Diaconesses de Reuilly et par une équipe d'accompagnateurs. Un espace pour vivre un temps de cheminement dans la prière et l'écoute de la Parole de Dieu. À la Communauté des Diaconesses de Reuilly, Elim, 10, rue Porte-de-Buc, Versailles (78). Inscriptions ouvertes, nombre de places limité. Contacter Nicole et Alain : 07 68 84 26 85. [espaceoasis@fondationdiaconesses.org](mailto:espaceoasis@fondationdiaconesses.org)

## SPECTACLE

■ « Le jeu du jour et de la nuit »

Oratorio pour voix et cordes. Lasalle en Cévennes, juin 1944 : entre otages et SS se dresse un homme hors du commun. Un épisode de la vie de Herbert Steinschneider *alias* Pierre Séguy, 22 ans, résistant juif autrichien, pasteur suffragant à Lasalle en Cévennes, au printemps de 1944. Chronique de l'incroyable victoire, face à la violence crue, d'une personnalité hors du commun. Texte : Claude Leroy, récitant : Michel Proc, musique : Michel Pagès, mise en scène : Josiane Fritz Pantel. Table ronde animée par Serge Rigal, Jacques Monteil et Claude Leroy à l'issue de la représentation.

**Mercredi 2 mai**, 20 h, Petit-Temple, 19, rue du Grand-Couvent, Nîmes. Entrée également possible par le 3, rue Claude-Brousson. Libre participation aux frais. Contact : Jacques Monteil, [j-monteil2@wanadoo.fr](mailto:j-monteil2@wanadoo.fr) Josiane Fritz Pantel, [acteurs.bf@gmail.com](mailto:acteurs.bf@gmail.com)

## EXPOSITIONS

■ « Stéphanoises, des femmes dans la Résistance »

Exposition proposée par l'association Stéphanoises d'hier à aujourd'hui vers demain. Vernissage samedi 28 avril à 18 h. **Du samedi 28 avril au dimanche 27 mai**, au Lieu de mémoire au Chambon, 23, route du Mazet, 43400 Le Chambon-sur-Lignon. 04 71 56 56 65. [accueil@memoireduchambon.com](mailto:accueil@memoireduchambon.com) [www.memoireduchambon.com](http://www.memoireduchambon.com)

■ « Dans l'ourlet de l'abîme, un rien rêvé de clairière »

La paroisse protestante Saint-Pierre-le-Jeune présente cette exposition personnelle de Makis Yalenios. Parcours d'installations visibles dans l'hypogée, la chapelle Saint-Nicolas et le cloître **jusqu'au jeudi 24 mai**. Église Saint-Pierre-le-Jeune, place Saint Pierre-le-Jeune (face au Sofitel), Strasbourg Ouverture : dimanche 12 h-18 h, lundi 13 h-18 h, mardi-samedi 10 h 30-18 h. Rens./contact : 06 24 51 34 23 [yalenios@neuf.fr](mailto:yalenios@neuf.fr) <http://yalenios.wixsite.com/plasticien> Permanences de M. Yalenios : les vendredis 20/04, 18/05, les jeudis 26/04, 24/05, de 16 h à 18 h et sur RDV.

## RADIO-TV

■ France Culture

[www.franceculture.fr/emission-service-protestant-1](http://www.franceculture.fr/emission-service-protestant-1) **dimanche 29 avril 8.30** : culte avec Christine Kling, pasteur de la Fédération des Églises évangéliques baptistes de France (région parisienne). **dimanche 6 mai 8.30** : culte avec Benjamin Bories, prédicateur, membre de la paroisse luthérienne de Saint-Denis (Église protestante unie de France). **8.55** : Culture protestante, chronique mensuelle des Amitiés huguenotes internationales. Avec Hélène Guicharnaud : deux ouvrages récents sur le protestantisme.

■ France 2

**Présence protestante** [www.presenceprotestante.com](http://www.presenceprotestante.com) **dimanche 29 avril 10.00-10.30**



« Variations éthiques : Tous accros ». Qu'il s'agisse de substances, de shopping, de sexe ou de jeu..., la dépendance touche toutes les couches sociales, tous les âges. C'est une bataille que mènent souvent secrètement beaucoup d'hommes et de femmes. Mais alors est-il possible de se

sevrer d'un produit ou d'un geste ? Peut-on être libéré de ses dépendances ? Quel rôle joue la foi chrétienne dans ce processus de guérison ? Avec Gilles Boucomont, pasteur de l'Église protestante unie de Belleville, Marie-Noëlle Yoder, thérapeute, enseignante de théologie pratique et d'éthique au Centre

de formation des Églises mennonites - Bienenberg, Michel Reynaud, professeur de psychiatrie et d'addictologie. Réalisateur : Emmanuel Duchemin. Journaliste : Marjolaine Dorne.

**dimanche 6 mai, 10.00-10.45**

**10.00-10.15**

« Ma foi pourquoi pas ? » L'émission de *Présence protestante* destinée aux jeunes de 7 à... 107 ans. Des surprises, de l'humour, des portraits de jeunes protestants d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, zoom sur Aimie, une jeune fille de 17 ans passionnée de musique. Une émission présentée par David Sautel et réalisée par Matthieu Salmeron.

**10.15-10.45**

« Kairos : Ionut Stan, un médiateur rom », un documentaire de Séverine Daudé. Et si l'on oubliait nos préjugés pour aller à la rencontre d'une communauté mal connue ? Parler des Roms autrement, voici ce que propose ce

documentaire, grâce au portrait, tout en humanité, d'Ionut Stan. Il est médiateur au sein des diverses communautés nomades, en lien avec les associations protestantes et catholiques.

**■ Fréquence protestante (100.7) 01 45 72 60 00**

[www.frequenceprotestante.com](http://www.frequenceprotestante.com)

**samedi 28 avril**

**Des Mille et des Cents, 13.00**

« 1<sup>er</sup> mai 418, concile de Carthage auquel assiste saint Augustin ». Une émission animée par Florence Terray.

**Le Pont des Arts, 14.00**

Expositions : « Les maîtres de la sculpture figurative » et : « Tintoret, naissance d'un génie ». Une émission animée par Bénédicte Boissonnas.

**Dialogue, 21.00**

« État, action publique, fonction publique, quel avenir ? ». Une émission animée par Myriam Lemaire

**jeudi 3 mai**

**Midi Magazine, 12.05**

« Qui sont les Vikings ? ». Une émission animée par Claudine Castelnaud.

**Vendredi 4 mai**

**Midi Magazine, 12.05**

Questions de bioéthique en débat avec Véronique Fournier, présidente du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie et avec Bertrand Galichon, président du Centre catholique des médecins français. Une émission animée par Florence Terray.

**■ RCF**

[www.rcf.fr](http://www.rcf.fr)

**samedi 28 avril**

**Grand angle, 16.00**

Christophe Henning. « Enfantement et désir d'enfant ».

**dimanche 29 avril**

**En toutes lettres, 20.00**

Christophe Henning. « *Vivre libre avec Etty Hillesum* (éd. Tallandier) de Cécilia Dutter ».



## CROYANT PROTESTANT AUJOURD'HUI

Alain Caburet

Un prédicateur laïc réfléchit à sa foi protestante, s'interroge et témoigne.

40 courts essais, 40 thèmes ou questions.

De la Bible aux miracles, de la Résurrection à la Trinité, du travail aux fléaux sociaux, de la liberté au malheur en passant par le jugement dernier...

Disponible en ligne sur [olivetan.com](http://olivetan.com) (12 €)



### L'EPUDF recrute 3 postes pour son siège (Paris 9<sup>e</sup>), en CDI à plein-temps.

#### RESPONSABLE INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Piloter la stratégie informatique de l'Union nationale et son schéma directeur dans le contexte du RGPD, de formation supérieure une expérience dans une fonction similaire est indispensable, idéalement en contexte associatif.

#### RESPONSABLE DU SERVICE IMMOBILIER

Porter les dossiers immobiliers de l'EPUDF et conseiller les instances locales et régionales dans la gestion de leur parc immobilier. Ce poste requiert une formation juridique de base, plus une connaissance de la gestion des immeubles et de bonnes notions d'assurances.

#### RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Assurer, tant pour l'Union nationale que pour ses membres, un suivi des dossiers administratifs et juridiques et la mise à jour des bases de données. Il faut pouvoir se prévaloir d'une expérience de 5 ans dans un poste équivalent.

Les candidatures avec CV et lettre de motivation sont à adresser avant le 15 mai au Directeur des services de l'EPUDF, 47 rue de Clichy, 75009 Paris ou [thierry.besancon@eglise-protestante-unie.fr](mailto:thierry.besancon@eglise-protestante-unie.fr).

Descriptifs des postes accessibles sur le site [www.eglise-protestante-unie.fr](http://www.eglise-protestante-unie.fr)

Réforme

L'ambition du sens

Offre d'abonnement 1 AN

9,90€ par mois ou 119€ comptant

■ Oui, je m'abonne à *Réforme*  
Offre réservée à la France métropolitaine, tarif étranger sur demande.

Abonnement durée libre par prélèvement

9,90€ par mois

(4 à 5 n° par mois)

► par téléphone : 03 27 56 12 11

► par Internet : [www.reforme.net](http://www.reforme.net)

Abonnement pour 1 an

119€

(49 n°) au lieu de 142,10€\*

► par courrier : formulaire ci-contre à retourner à *Réforme* Service abonnements, CS70001, 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex

#### MON RÉGLEMENT

Par chèque bancaire ou  postal à l'ordre de *Réforme*

Par carte n° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Date d'expiration | | | |

Trois derniers chiffres au dos de la carte | | |

#### MES COORDONNÉES

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal | | | | | Ville .....

ou je m'abonne sur : [reforme.net](http://reforme.net)

DVD

## DOCUMENTAIRE

### Du cran dans les idées



**215 millions** de femmes, d'hommes et d'enfants dans cinquante pays sont persécutés en raison de leur foi. En Inde, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Irak, en Afghanistan, en Chine et ailleurs, sous le regard d'une communauté internationale, ONU et Union européenne comprises, dont on se demande si elle est vraiment impuissante ou tout simplement silencieuse... Le sujet a de quoi choquer et Raphaël Delpard s'en est emparé sans tabou. D'abord sous la forme d'un livre puis sous la forme d'un documentaire qui vient de sortir en DVD. L'homme déclare sans ambiguïté ne pas être croyant et pourtant s'indigne. Il se dit « *atterré* » par les conditions dans lesquelles vivent les chrétiens de quelque 22 pays qu'il a sillonnés durant huit ans.

Dans ce documentaire, qui n'est pas construit comme un récit mais s'appuie sur des entretiens, des chiffres et quelques images d'archive, Raphaël Delpard donne la parole à des historiens, des philosophes, des diplomates, des politiques. Une fois passé le temps du constat, le réalisateur tente de comprendre et d'apporter des éclairages. Il pointe notamment l'écroulement des institutions : « *L'ONU ne sert à rien, on le voit dans la crise syrienne. Même pas à arrêter les guerres* », déplore-t-il. Il n'est pas moins sévère à l'égard de la commission des droits de l'homme, présidée par des pays qui eux-mêmes les foulent aux pieds.

Le but du film est d'alerter sur la situation critique de certaines populations en raison de leur foi chrétienne mais aussi de rendre chacun plus conscient de l'importance de la liberté de religion. « *J'ai saisi à quel point elle était capitale. Elle est le signe d'un véritable vivre ensemble* », ne craint pas d'avancer Raphaël Delpard. ■

CLAIRE BERNOLE

#### ► La persécution des chrétiens aujourd'hui dans le monde

Tapis franc productions, 2017, 90 min.

À commander à Raphaël Delpard, 8, rue Lamarck, 75018 Paris.

8 € + 2 € de frais de port.

Joindre le règlement à la demande.

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018, réservée à la France métropolitaine, tarif étranger sur demande. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer librement auprès de Réforme, 53/55, avenue du Maine, 75014 Paris.



# La liberté de chercher

## ANDRÉ RAUCH.

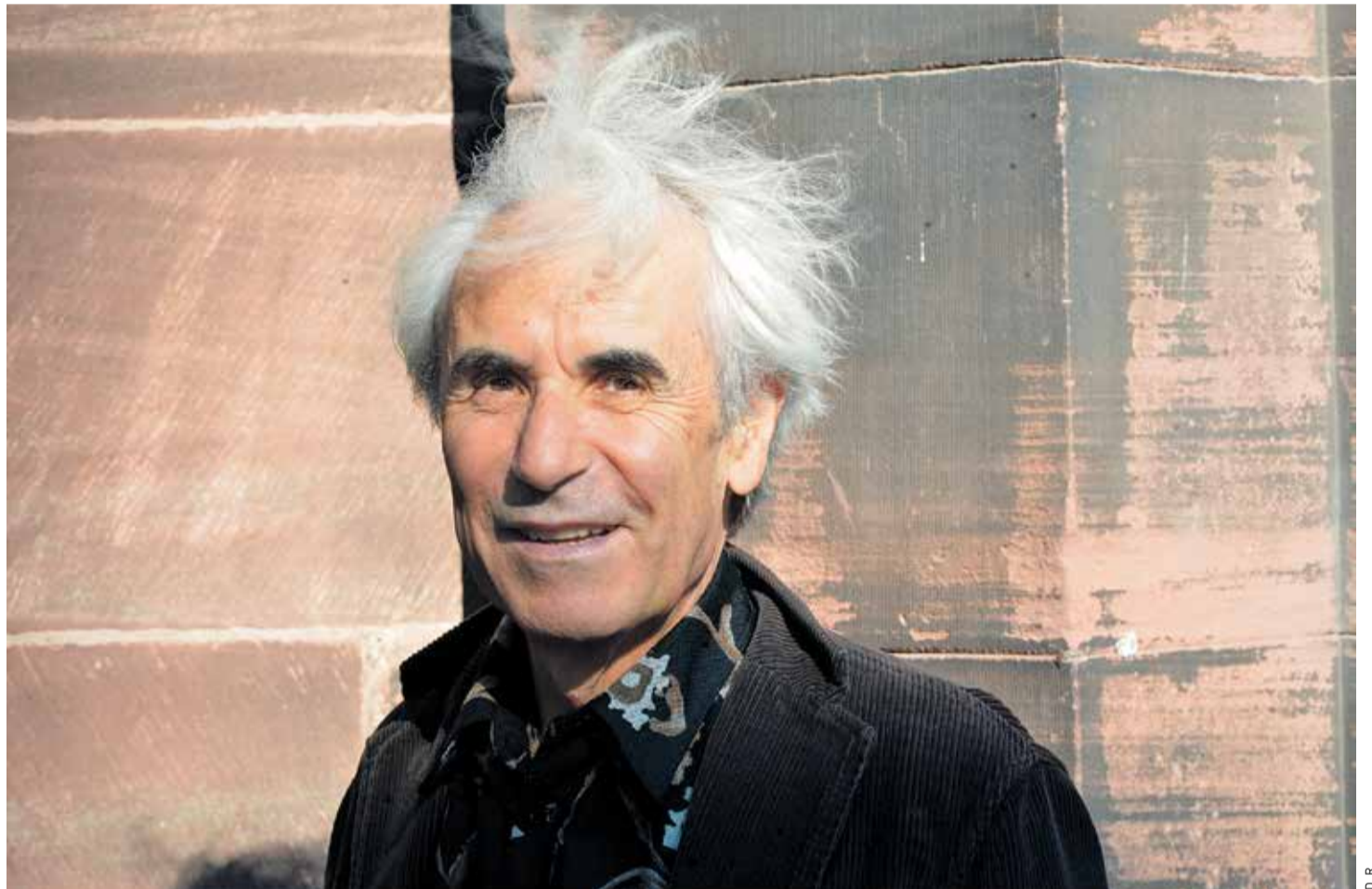
Cet historien alsacien, catholique devenu protestant, s'intéresse aux vacances, au sport et... aux passions.

**E**n attendant notre rencontre dans un café en face de la gare d'Austerlitz, André Rauch en a profité pour aller se promener au Jardin des Plantes. L'historien, qui vit à Strasbourg, est de passage dans la capitale pour participer à une table ronde intitulée : « Partir en vacances : un privilège ? », point de départ de la nouvelle campagne d'ATD Quart Monde « Partir pour repartir » sur l'accès aux vacances. Il est venu apporter son expertise sur l'histoire des vacances. « Avant, elles avaient lieu l'été en un seul bloc. L'obtention de la 5<sup>e</sup> semaine de congés remonte à 1982. C'est la loi sur les RTT qui a complètement transformé les vacances. Maintenant, les familles choisissent parmi les propositions de plage, hôtel, randonnées, voyages... Les vacances sont devenues des distractions successives. Et c'est d'ailleurs insupportable pour celles et ceux qui n'y ont pas accès ou en sont privés. Car, au retour, il faut pouvoir raconter les plus belles vacances à la classe. »

### Entre deux mondes

André Rauch, lui, passait ses vacances chez sa grand-mère et ses oncles en Alsace, dans le Kochersberg. Né en 1942 à Paris pendant la guerre, c'est le dernier né d'une fratrie de quatre. Il vit dans le 11<sup>e</sup>, un arrondissement populaire. « Je naviguais entre deux mondes car je jouais aux dominos avec les hommes immigrés d'Afrique du Nord et je fréquentais les bourgeois du lycée Voltaire. » À l'époque, les vacances duraient trois mois, de mi-juillet à mi-octobre, pour que les enfants puissent aider aux champs. André se retrouve à faire les moissons de cultures successives : l'orge, le blé, l'avoine, le tabac, le houblon et les betteraves. « Tout ce dont à Paris j'étais privé. J'ai beaucoup apprécié cette période. »

Après le bac, il étudie le sport à Strasbourg pour ne pas trop s'éloigner de son cher Kochersberg. Mais la philosophie lui manque et il décide de compléter son cursus sportif. Devenu enseignant de sport, puis chercheur en histoire, André Rauch s'intéresse aux vacances. Il découvre l'implication des protestants dans la création des séjours pour les plus pauvres. « Les premières colonies françaises sont protestantes : l'Œuvre des



« En Alsace, on ne peut pas ignorer les religions, il y a une plus grande tolérance qu'ailleurs »

Trois semaines a été créée, en 1881, par le pasteur Lorriaux et sa femme à Levallois-Perret, la Chaussée du Maine en 1882, par le pasteur Edmond de Pressensé et sa femme Élise, à Paris. Les colonies sont donc imaginées pour les petits citadins, surtout ceux des familles nécessiteuses et les enfants malades, d'abord par les protestants, puis les communistes et ensuite les catholiques qui ne veulent pas rester à la traîne. »

Cet observateur du réel a découvert les religions à travers des gens, des lieux. Ses parents sont originaires d'un village catholique en Alsace. Pendant son service militaire en Tunisie, il enseigne à de jeunes musulmans et s'intéresse à l'islam grâce à ses élèves. Il rédige sa thèse sous la direction de Georges Gusdorf, philosophe français, inventeur du concept d'anthropologie philosophique et calviniste. « Nous parlions souvent de religions. Il savait que le sujet me préoccupait. En Alsace, on ne peut pas l'ignorer. Il y a une plus grande tolérance qu'ailleurs. J'avais cette conviction du respect de la foi de l'autre ancrée en moi. Je fréquentais alors l'aumônerie, je participais à des initiatives catholiques dans le domaine culturel et j'ai rencontré une femme protestante que j'ai épousée. » Et le protestantisme avec. « Une vieille tante bigote, et protestante, ne voulut pas venir à mon mariage. Pour moi, haïr une autre religion est insupportable. »

Il est étonné, séduit et convaincu par le respect indéfectible des protestants pour la liberté, dans leur engagement répu-

blicain, dans leur manière d'interpeller ou de régler leurs comptes avec Dieu. « Je l'ai observé en étudiant l'histoire des vacances : l'enfant ne doit pas percevoir une forme de charité ou de dépendance envers quelqu'un, il doit pouvoir rester acteur de ses choix. »

André Rauch a-t-il tellement apprécié cet état d'esprit qu'il se l'est approprié ? Ou est-ce parce qu'il était attaché à la liberté qu'il est devenu protestant ? Il répond en revendiquant ses choix de recherches et d'écriture. « Comme je veux rester libre de mes sujets, j'ai dû me

### « Les premières colonies françaises sont protestantes, créées par des pasteurs et leurs femmes »

faufiler dans les interstices et aborder les sujets méprisés par les autres historiens. Mes premiers livres parlaient du corps, de l'éducation physique et de la boxe, des sujets peu traités à l'époque. »

L'historien a aussi travaillé sur la virilité lorsque le sujet du féminisme devenait à la mode. En défenseur du respect de la liberté des autres, il se réjouit d'ailleurs de voir la paroles des femmes se libérer et les comportements inappropriés ou inacceptables être sanctionnés. « On vit un grand moment de civilisation. » Il s'enthousiasme à l'idée que la séduction puisse s'enrichir de ces nouveaux rapports entre les hommes et les femmes,

même s'il s'interroge sur l'avenir des rencontres. « Après la guerre, la drague, c'était le loisir de ceux qui n'avaient pas les moyens de faire autre chose », ajoute-t-il prudemment.

### La passion et le péché

Dans ces dernières publications, il se consacre à la question des passions, d'abord la paresse, puis la luxure. « J'étudie ce qu'elles constituent dans notre société, comme racines de nos représentations. L'archétype de la passion, c'est le péché. Mais, de même que nous nous sommes libérés, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, d'un Dieu qui juge et qui condamne, de même nous avons évacué les notions de péché et de culpabilité, inconcevables pour les plus jeunes. Déjà, le protestantisme avait-il

marqué l'avènement de la grâce. »

Quelques jours après la table ronde d'ATD Quart Monde, André Rauch raconte qu'elle s'est très bien passée. Il a pu témoigner de la difficulté pour un public qui n'en a pas l'habitude de planifier et d'organiser des vacances. « Pour partir en congés, il faut utiliser des savoir-faire qui ne sont pas toujours intégrés : choisir un lieu, réserver un hébergement, organiser le transport. C'est pour cette raison que, parfois, les chèques-vacances restent dans le tiroir. Ces familles sont alors privées d'une vraie liberté. »

La liberté, toujours. ■

LAURE SALAMON

### À LIRE

- **Vacances en France de 1830 à nos jours**  
Hachette, 2001, 7,70 €.
- **Le premier sexe Mutations et crise de l'identité masculine**  
Fayard, 2013, 22 €.
- **Luxure. Une histoire entre péché et jouissance Histoire d'un péché capital**  
Armand Colin, 2016, 24,99 €.